

HÉRICOURT

notre ville

JUIN • JUILLET • AOUT 2019

www.hericourt.com



Faubourg de Belfort

**La Nouvelle
Commune
d'Héricourt**
page 02

**Le Parc Urbain
de la
Lizaine**
pages 05 et 06.

**Renaissance
du Parvis
de la Tour du Château**
page 08

La nouvelle Commune d'Héricourt

Depuis le 1er janvier 2019, la Commune de Tavey a rejoint la Commune d'Héricourt, désormais l'une et l'autre forment ensemble une nouvelle commune forte de 10 910 habitants.

Faute de candidats, pour conduire une liste aux prochaines élections municipales de mars 2020 et succéder à Gérard CLEMENT dans la fonction de Maire, le Conseil Municipal de Tavey a décidé, après mûres réflexions, de fusionner avec la Commune d'Héricourt.

LA COMMUNE DE TAVEY LIE SA DESTINEE A LA COMMUNE D'HERICOURT

Le Maire de Tavey, Gérard CLEMENT a étudié toutes les possibilités envisageables et la fusion avec Héricourt, lui est apparue comme étant la solution la plus à même de satisfaire les besoins des habitants de Tavey : « A Héricourt, tous les voyants ou presque sont au vert, la proximité des services, de meilleures rémunérations pour les employés communaux, une Dotation Globale de Financement versée par l'Etat bonifiée...».

Le 28 septembre 2018, le Conseil Municipal de Tavey a décidé à l'unanimité, de fusionner avec la Commune d'Héricourt qui a aussi accepté cette union à l'unanimité lors du Conseil Municipal qui s'est tenu en Mairie d'Héricourt le 08 octobre 2018. C'est ainsi qu'une nouvelle commune a été créée le 1^{er} janvier 2019.



UNE NOUVELLE COMMUNE DE 10 910 HABITANTS

La nouvelle commune est dénommée « Héricourt », son siège est situé au 46 bis rue du Général de Gaulle à Héricourt. La commune « historique » de Tavey devient une commune déléguée avec un Maire Délégué. La Commune de Tavey, conserve sa Mairie annexe avec les services publics qui y sont rattachés. Pour les habitants de la Commune de Tavey, l'augmentation des taux de fiscalité sera lissée sur une période de 12 années. Le Conseil Municipal de la nouvelle Commune est formé,

jusqu'aux prochaines élections de 2020, de 44 conseillers municipaux élus au scrutin de 2014, 33 pour Héricourt et 11 pour Tavey. Aux prochaines élections de 2020, le nombre de conseillers sera fixé conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le budget de la Commune nouvelle est composé d'un budget principal et de trois budgets annexes : eau, assainissement et bois.

Monsieur le Maire d'Héricourt, Fernand BURKHALTER, a été élu Maire de la Commune nouvelle le 07 janvier 2019.

Le 1^{er} janvier 2019, la Commune d'Héricourt et la Commune de Tavey ont fusionné pour donner naissance à une Commune nouvelle. Monsieur Fernand BURKHALTER a été élu Maire de la nouvelle Commune le lundi 7 janvier 2019. La Commune Nouvelle compte 10 910 habitants.

Quatre liaisons douces et cyclables sont en voie de réalisation sur la ville d'Héricourt.

La première d'entre elle la voie du Tram longue de 4,3 kilomètres connaît une belle fréquentation, elle sera prolongée en direction de Couthenans, Champey et Saulnot pour répondre à l'attente des familles, des joggeurs, des cyclistes et des promeneurs.

L'aménagement de l'avenue de Saint-Valbert permettra de reprofiler cette avenue en la sécurisant (3 plateaux ralentisseurs avec la création de deux voies cyclables de part et d'autre de la chaussée).

Il s'agit d'une première tranche qui devrait se poursuivre en 2020 jusqu'à l'entrée de la ville côté Couthenans.

La requalification du faubourg de Belfort à l'issue de plusieurs mois de travaux est saluée par les héricourtois, notamment avec l'aménagement d'une voie cyclable à double sens.

Enfin le lancement des travaux du parc urbain à l'arrière du Lycée renforcera la qualité de vie à Héricourt.

Le parc urbain d'une superficie de 2 hectares sera idéalement aménagé cet été pour créer un vaste espace de loisirs, de jeux, de nature et de détente à deux pas du centre ville.

Une liaison douce avec aménagement d'une passerelle au lieu dit « Le Moulin de Bourangle » permettra à terme le prolongement de cet aménagement jusqu'à Bussurel en direction de Montbéliard.

A terme, **le parc urbain s'étendra sur 10 hectares dont 8 hectares au titre de la protection de la zone humide grâce à un important concours financier de l'Agence de l'eau (80 %)** pour réaliser l'acquisition du foncier.

Cette zone écologique au centre ville est une opportunité évidente pour protéger et redécouvrir une zone humide naturelle en centre ville, un îlot de fraîcheur essentiel pour la protection de notre environnement.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux habitants de Tavey qui ont rejoint Héricourt. Les deux conseils municipaux se sont prononcés à l'unanimité pour ce rapprochement. Nous travaillons au sein du Conseil Municipal qui compte à présent 44 élus dont 11 élus de Tavey, **Monsieur Gérard Clément est maire délégué de Tavey.**

Avec ce rapprochement, la population d'Héricourt qui progresse à nouveau depuis 3 ans atteint 10 900 habitants.

Les dotations de fonctionnement apportées par l'Etat sont confortées, elles atteignent 4 300 000 € en 2019 alors que le produit de la fiscalité locale a diminué entre 2014 et aujourd'hui passant de 3 700 000 € à 3 500 000 €

Cette baisse de la fiscalité est rendue possible grâce à une belle progression des recettes de fiscalité des entreprises accueillies à Héricourt.

Depuis 2011, ces recettes à taux fiscal inchangé ont doublé, elles représentent à présent 2 millions d'euros pour la CCPH et une part importante de la taxe foncière bénéficiant à la ville d'Héricourt.

A compter du 1^{er} septembre 2019, la CCPH met en place une ligne de transport public en direction de l'hôpital de Trévenans.

Cette ligne est financée grâce aux entreprises locales au moyen du versement transport collecté à partir du 1^{er} juillet 2019.

Le versement transport en année pleine représente 500 000 €. Il permettra aussi à compter du 1^{er} janvier 2020 de compléter l'offre de transport (TER) par des lignes régulières en bus en direction de Belfort et Montbéliard.



Je travaille avec mes collègues des agglomérations de Belfort et Montbéliard à la constitution d'un syndicat de transport rassemblant Belfort Héricourt Montbéliard pour conforter le développement des transports collectifs au sein de l'Aire Urbaine.

J'ai à cœur de ne pas avoir recours à une contribution supplémentaire des héricourtois pour financer ces nouveaux services de transport dont le financement est assuré par les entreprises de plus de 10 salariés de notre territoire.

En Mai et début juin, j'ai eu le plaisir d'inaugurer deux nouvelles entreprises sur notre territoire. Il s'agit de deux entreprises du groupe VINCI qui ont choisi de regrouper leur site sur Héricourt, l'entreprise EITE (en provenance de Lure et Etupes) sur la zone de la Preusse (50 salariés) et l'entreprise ACTEMIUM qui vient de Belfort (50 salariés) installée aux Guinnottes II.

Enfin la CCPH a lancé les travaux d'une grande plate forme industrielle (3,5 hectares) aux Guinnottes.

Dans les jours et semaines à venir, accompagné de mes Adjoints et de mes Conseillers, je vous rendrai visite dans votre rue, en porte à porte, pour écouter vos remarques et vos propositions.

Je vous invite également à venir participer nombreux aux manifestations prochainement organisées cet été : Terrasses de l'Été, Fes'Images, Fête de la Fraternité, Forum des Associations, Concert de l'Harmonie Municipale...

Je vous souhaite à toutes et à tous un agréable été.

Bien cordialement

Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt
Président de la Communauté
de Communes du Pays d'Héricourt

Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Adjoints, les Conseillers Municipaux ainsi que l'ensemble des personnels des Services Municipaux

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : Bernadette Thevenin – André Aubert – Jacques LODS - Jean-Louis DANNER

Impression : Imprimerie Estimprim / Dépôt légal : juin 2019

Le Parc Urbain de la Lizaine,



Le Parc Urbain de la Lizaine fera le bonheur des amoureux de la nature. A proximité du Centre Ville, il sera un espace pour s'oxygéner dans un environnement naturel très agréable.

Ce projet voulu et porté par la Commune d'Héricourt sera un lieu de vie pour toutes les générations et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Le futur Parc Urbain de la Lizaine d'une superficie de 2,5 hectares sera intégré dans une vaste étendue naturelle de 11 hectares.

Proche du Lycée Louis Aragon et du complexe sportif Marcel Cerdan il présentera plusieurs atouts. Traversé par la Lizaine, bordé par un réseau viaire qui le reliera à différents quartiers, il comprendra différentes ambiances et milieux écologiques : espaces ouverts, boisés, cours d'eau, prairie...

1. UN PARC URBAIN AVEC DES OBJECTIFS MULTIPLES

Attractif, il valorisera les lieux et les différentes ambiances existantes. Il permettra aux habitants de renforcer les liens sociaux et la mixité intergénérationnelle, il se prêtera à des activités de loisirs et de détente : terrain de sport, jeux intergénérationnels... Le Parc Urbain de la Lizaine s'inscrit dans une démarche de développement durable où la préservation de la biodiversité prendra toute sa place.

Le futur Parc Urbain de la Lizaine sera composé de plusieurs espaces distincts. La circulation et les cheminements seront soigneusement hiérarchisés afin d'offrir aux usagers la meilleure desserte entre les différentes zones qu'il comportera.

Des espaces riches d'ambiances

A l'entrée ouest, au terminus de la rue des Près, une petite place sera créée avec quinze places de parking dont une réservée aux Personnes à Mobilité Réduite. Depuis cette placette, il sera possible de rejoindre à pied, par un cheminement aménagé, le terrain de football stabilisé qui sera séparé du parc par une haie d'arbres. Une voie carrossable, éclairée la nuit, par des leds à faible puissance, scindera le parc en plusieurs parties qui seront animées d'ambiances différentes. Sur cet axe, en cheminant, le promeneur découvrira une aire dédiée aux adultes, avec un boulodrome, des tables de ping-pong et des espaces pour pique-niquer, plus loin une aire dédiée aux enfants, où

ils profiteront de jeux spécialement installés pour eux dont notamment deux jeux interactifs pour les 4 -12 ans. L'intégration de la Lizaine se fera au moyen d'un passage construit en bois posé sur des plots et installé au bord de l'eau. Le parc conservera un aspect naturel avec des boisements et des prairies fleuries.

L'inondabilité du périmètre du projet a été pris en compte et les équipements du site seront préservés par des merlons, les cheminements et les plateaux des aires d'activités seront surélevés de sorte à éviter de trop grands dommages en cas de crue de la Lizaine. Dans un souci de confort et de préservation, l'espace sera placé sous vidéosurveillance.



un poumon vert pour la Cité..

2. DES LIAISONS DOUCES SUR LA PLAINE DE LA LIZAINE.

La création de ce nouveau Parc Urbain verra la mise en place d'un réseau de liaisons douces sur la plaine de la Lizaine. Il mènera les promeneurs du cœur de ville d'Héricourt en direction du Pays de Montbéliard.

Aussi, la construction de cette liaison douce se matérialisera par

la réalisation d'une passerelle sur la Lizaine. Deux culées en béton seront coulées sur les rives de la Lizaine pour supporter le poids du tablier de la future passerelle. Cette passerelle de trois mètres de largeur disposera d'une structure en aluminium qualité marine et d'un plancher en bois exotique imputrescible avec garde-corps.

Inscrit dans le schéma de piste cyclable et de liaisons douces de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, ce nouveau cheminement participera au développement des déplacements doux pour l'ensemble des habitants des 24 communes du Pays d'Héricourt.



3. UN ÎLOT DE FRAICHEUR EN CENTRE VILLE

L'Agence de l'Eau qui a reconnu l'utilité et le bien fondé de cet ambitieux projet a accordé une aide de 52 000 € pour l'acquisition foncière de terrains d'une superficie de 9 hectares situés en zone humide. Cette superficie concerne les terrains situés entre le terrain de football stabilisé et la rue Paul Vinot.

Les zones humides, espaces de transition entre la terre et l'eau constituent un patrimoine naturel exceptionnel en raison de leurs richesses biologiques

et des fonctions naturelles qu'elles remplissent : soutien des étiages, réduction des effets de crue, épuration des eaux, maintien de la biodiversité, de la faune et de la flore.

Lorsque elles sont préservées les zones humides participent à la sauvegarde du milieu naturel et au bien-être des habitants.

A terme, la zone humide des plaines de la Lizaine sera un espace de promenade,

de découverte de la biodiversité urbaine, de pratiques d'activités physiques, de méditation. Elle contribuera à la qualité des paysages urbains et atténuera les nuisances sonores en faisant la part belle aux sonorités de l'eau, du vent et de la faune.

Cet espace sain, qui mêlera pureté de l'eau et de l'air sera une transition entre milieu urbain et milieu rural. Aussi il offrira une perspective paysagère reposante depuis les habitations.

Le futur Parc Urbain de la Lizaine – Fiche Technique.

Maître d'ouvrage : Ville d'Héricourt. **Maitre d'œuvre :** « Sortons du Bois » bureau d'étude paysagiste basé à Cernay.

Superficie : 2,5 hectares **Livraison du projet :** fin de l'automne 2019.

900 000 € pour la requalification urbaine de l'Avenue de Saint-Valbert

Les travaux d'aménagement de l'Avenue de Saint-Valbert ont commencé le 15 mai 2019. Prévus en plusieurs tranches, ils visent à embellir les espaces publics, à sécuriser le cheminement des piétons et la circulation des cyclistes.

La requalification de l'Avenue de Saint-Valbert a été concertée avec les habitants à l'occasion de deux réunions publiques qui ont été organisées le 17 octobre 2018 et le 08 février 2019. Ces travaux de requalification et d'aménagement de la porte d'entrée ouest d'Héricourt concernent un segment routier qui joint le rond-point du Faubourg de Besançon à l'intersection de la rue de l'ancien Couvent, soit 800 mètres linéaires de voirie

REPLACEMENT D'UN TRONCON DE CONDUITE D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE

Au préalable de ces travaux de requalification et d'aménagement, a été procédé au remplacement d'un tronçon vétuste de la conduite d'alimentation en eau potable qui a été l'objet de dix fuites depuis 2013. Le chantier qui a commencé au début du mois de mars 2019 a vu le remplacement de la conduite d'alimentation en eau du segment de l'avenue de Saint Valbert qui va de la rue Aristide Briand à la rue du Couvent, soit 450 mètres linéaires. Sur ce segment remis à neuf, la nouvelle canalisation de type fonte ductile a un diamètre de 150 mm. La pose de cette nouvelle conduite améliorera les rendements de production en eau potable comme elle permettra également de renforcer la défense incendie du secteur.



Avenue de Saint-Valbert

UNE CHAUSSEE SECURISEE ET MODERNISEE

La requalification de l'entrée de ville côté nord-ouest en direction de Vesoul vise à sécuriser et moderniser la chaussée de l'avenue de Saint Valbert. Cette requalification se déroulera en plusieurs tranches.

La première tranche concerne la partie qui va du rond point du Faubourg de Besançon au parking de l'ancienne école. Les aménagements seront les suivants :

- Construction de trois plateaux ralentisseurs, le premier sera implanté avant l'embranchement de la rue Charles Canel, le deuxième au niveau de la rue Aristide Briand

et le troisième au niveau de la rue Georges Tournu.

- Construction d'un trottoir d'1,5 mètre de largeur du côté droit en venant depuis le rond point du faubourg de Besançon.
- Construction d'une piste cyclable d'une largeur d'1,5 mètre des deux côtés de la voie.

Ces réalisations permettront de ralentir la circulation et contraindront les automobilistes un peu fougueux à changer de comportement.

Aussi deux places de stationnements seront créées à proximité de l'arrêt de bus côté ville et le parking de l'ancienne école sera refondu pour comprendre 17 places de stationnement.

La requalification de l'avenue de Saint-Valbert a commencé avec la réfection d'une partie vétuste de la conduite d'alimentation en eau potable pour un montant de 200 000 €. Cette dépense est subventionnée à hauteur de 80 % par l'Etat et l'Agence de l'Eau, soit 160 000 €. 830 000 € HT seront dépensés pour la requalification urbaine (605 000 €) et la création de la piste cyclable (225 000 €). Cette dépense est subventionnée à 75 % par l'Etat, la Région, le Département et l'Europe.

La requalification urbaine de l'entrée de ville côté Belfort est achevée

Commencés le lundi 9 avril 2018, les travaux de réaménagement de l'entrée de ville côté Belfort sont terminés. Un peu plus d'un million d'euros ont été investis pour sécuriser et remodeler les espaces publics de cette artère..

Ce chantier de première importance, prévu de durer une année, s'est déroulé comme prévu. Pour mémoire ces travaux ont concerné un segment de voirie d'une longueur d'un peu plus d'un kilomètre, du rond point de la Roseraie au rond point de Brévilliers.

UN CHANTIER REALISE EN DEUX PHASES

Cette requalification urbaine de l'entrée de ville côté Belfort a été réalisée en deux phases distinctes :

- 1. La première phase** a vu la reprise du réseau d'assainissement et du réseau d'eau. Le réseau d'assainissement a été divisé en deux sections, l'une pour les eaux de pluie, l'autre pour les eaux usées. Le réseau d'eau a quant à lui été entièrement repris, désormais les habitations sont branchées sur une nouvelle conduite installée sur le côté droit de la chaussée en direction de Brévilliers. Aussi un fourreau destiné à recevoir la fibre optique a été installé et les traversées de réseaux aériens électriques et télécommunications ont été enfouies.
- 2. La deuxième phase** a concerné le réaménagement de la chaussée. Celle-ci a été dimensionnée à six mètres de largeur afin d'encourager au respect de la vitesse autorisée en agglomération. Un trottoir



Faubourg de Belfort

sécurisé, conforme aux besoins des personnes à mobilité réduite a été réalisé avec l'insertion de places de stationnement et d'espaces plantés. En direction de Brévilliers, avec une bordure séparative, une piste cyclable du côté droit de la voie a été créée. Cet important chantier achevé ce printemps a vu la réfection complète du revêtement de la chaussée tout le long du segment concerné et l'installation de luminaires à LED pour éclairer la voie et la piste cyclable.

UN CHANTIER CONÇU ET ACCOMPLI PAR DES ENTREPRISES REGIONALES.

Ce chantier à plus d'un million d'euros a été réalisé par des entreprises régionales. La maîtrise d'œuvre de cet important projet a été portée

par le cabinet EVI de Ronchamp. L'agence de Bavilliers de la société EUROVIA a été missionnée pour la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement. L'entreprise VIGILEC de Voujeaucourt a effectué les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications.

L'entreprise COLAS NORD EST, basée à Vesoul a été chargée du recalibrage de la chaussée, de la réfection complète de la bande de roulement ainsi que de la création de la piste cyclable. Par ailleurs, des opérations ont été confiées à plusieurs sous traitants. La société TECHNOVERT de Voujeaucourt a réalisé les aménagements des espaces verts et l'entreprise HAEFELI de Lure s'est chargée de l'installation de l'éclairage public.

Les travaux de requalification de l'entrée de ville côté Belfort ont coûté 1 079 000 €. La Commune d'Héricourt a financé ces travaux pour 352 700 € soit 32,7 % du montant total. Le solde a été financé sous différentes formes de subventions : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (ETAT), Contrat Aménagement et Développement Durable (Région Bourgogne Franche-Comté) Contrat Programme d'Action Concertée Territoriale (Département de la Haute-Saône) et Fond Européen de Développement Économique et Régional.

Renaissance du Parvis de la Tour du Château

Renforcer l'attractivité du cœur de ville par l'embellissement des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine bâti sont les objectifs visés par le projet de réaménagement du parvis de la Tour du Château.



Ancienne muraille de la forteresse

Le secteur de la Tour du Château est un espace reconnu, très apprécié des habitants et des visiteurs. Le réaménagement du Parvis de la Tour du Château qui était attendu donnera satisfaction aux amoureux des vieilles pierres et permettra l'accueil et l'organisation de nombreuses manifestations culturelles et festives.

PLUS LES DATES DE CES VESTIGES SERONT ANCIENNES PLUS NOTRE INTERET SERA FORT !

Avant de lancer la campagne de travaux, des fouilles ont été conduites au mois d'avril 2019 sur le site par l'Institut de Recherches Archéologiques (INRA). Le résultat de ces fouilles suscite beaucoup d'interrogation et d'impatience auprès des férus d'histoire de la Cité mais aussi auprès du Maire, Fernand Burkhalter, qui attend

avec impatience le rapport des archéologues : « Notre action dépendra de ces conclusions, plus les dates de ces vestiges seront anciennes plus notre intérêt sera fort. D'ores et déjà, il n'est pas extravagant de penser à créer un espace dédié aux découvertes qui seront faites sur le site. Nous avons le temps d'y réfléchir avec les dirigeants de l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt (HPH). D'autant que la découverte se trouve en dehors du chantier du futur aménagement prévu d'ici quelques mois. »

Les membres de l'association HPH sont très satisfaits de cette opération. Grâce à elle ils ont appris que la muraille qui protégeait le château mesurait huit mètres de large avec au centre un couloir de circulation dallé qui devait certainement servir à remonter la

muraille de l'intérieur du château. Une architecture rare dont il n'existe que deux modèles en Bourgogne Franche Comté, à Dijon et à Dôle.

RESTAURER UN ESPACE TRÈS APPRÉCIÉ DES HABITANTS.

Fréquemment des manifestations culturelles sont organisées sur le Parvis de la Tour du Château : Carnaval Vénitien, Fête de la Fraternité, Fête du Château, Journées du Patrimoine... C'est pourquoi, cet espace très prisé des habitants sera l'objet d'une restauration soignée pour en faire un lieu confortable et incontournable de la vie culturelle héricourtoise. Le stationnement, la circulation automobile et cycliste seront redéfinis. Des espaces dédiés aux piétons et aux personnes à mobilité réduite seront organisés et sécurisés. Un mobilier urbain et une signalétique adaptés à ces espaces seront installés. Le bâti historique sera mis en valeur et sera signalé comme les espaces extérieurs par du matériel adéquat.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX.

Au préalable de ces travaux de réhabilitation, les réseaux électriques et téléphoniques seront enterrés, et les réseaux eau potable et assainissement seront revus si besoin. Il est à noter que pour la partie électrique la Ville sollicitera une participation du Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département (SIED), celui-ci devant également réaliser une étude précise de l'opération à conduire.

Le secteur du Parvis de la Tour du Château sera réhabilité et deviendra l'espace incontournable de la vie culturelle héricourtoise en Centre Ville où de nombreuses manifestations à caractère festif seront organisées. Pour ce faire les travaux suivants seront réalisés : les réseaux secs seront enterrés et les réseaux humides refaits si nécessaire. La circulation et le stationnement seront revus et une signalétique appropriée au lieu sera installée.

Un nouveau chauffage à l'Eglise Saint-Christophe

Dépassé, périmé et de plus en plus coûteux, le chauffage de l'Eglise Saint Christophe a été remplacé par un système plus efficace et beaucoup plus économique.



Le nouveau plancher chauffant de l'église Saint-Christophe

Ces derniers mois, l'Eglise Saint-Christophe a fait l'objet de nombreux travaux de réfection. Après la rénovation d'une partie importante de la toiture entre le chœur et les transepts qui a vu le remplacement d'une superficie de 312 m² couverte en « shingle » par des petites tuiles, il a été décidé de changer le système de chauffage.

UN NOUVEAU SYSTEME DE CHAUFFAGE ECONOMIQUE ET PERFORMANT

L'Eglise Saint-Christophe était jusqu'il y a encore quelques mois équipée d'un chauffage par air pulsé. Un générateur d'air chaud distribuait la chaleur dans l'édifice. Ce système pour atteindre un semblant d'efficacité devait être actionné plusieurs heures avant un office, et la hauteur sous plafond trop importante ne permettait pas d'uniformiser la température pour l'ensemble du bâtiment. Le rendement médiocre était très insatisfaisant et la surconsommation énergétique

nécessitait de réagir. Afin de régler toutes ces difficultés, il a été décidé de changer ce système de chauffage par air pulsé par un système de plancher chauffant à basse température pour la nef et d'installer des radiateurs électriques pour chauffer le chœur ainsi que les côtés nord et sud.

L'avantage d'un plancher chauffant à basse température est de diffuser une chaleur douce, homogène et répartie dans la totalité de l'espace considéré. Le système offre une température régulière et un confort thermique incomparable puisque la chaleur est répartie uniformément dans la salle de manière horizontale et verticale. Le sol peut être recouvert d'une multitude de revêtements : carrelage, tomettes, parquet flottant... Par ailleurs ce système n'est pas encombrant et l'espace peut être distribué sans aucune contrainte, l'émetteur étant dissimulé sous le sol il n'y a pas de radiateurs encombrants et capteurs de poussière.

DES ENTREPRISES LOCALES POUR UN CHANTIER DE 110 000 €

Le Bureau d'Etude Julien Bride de Montbéliard qui a été sollicité pour le remplacement de l'ancien chauffage a proposé ce système de plancher chauffant. Les opérations ont commencé par la dépose de l'ancien parquet de la nef, puis l'entreprise STH de Mathay a nivelé le sol et posé les lambourdes qui sont des pièces de bois qui servent de support au plancher. Entre les lambourdes des plaques isolantes de bois compressé ont été placées avec le circuit d'eau chaude en serpentins incorporés. Ce circuit décomposé en quatre segments a été relié à la nouvelle chaudière gaz à condensation par autant de collecteurs.

L'entreprise de menuiserie-ébénisterie Laurent Salvador domiciliée à Gonvillars a été chargée de la dépose de l'ancien plancher et de la pose du nouveau. Ce dernier plancher en sapin des Vosges a une épaisseur de 22 mm. Ce nouveau chauffage basse-température s'est révélé à l'occasion de cet hiver efficace et agréable.

L'Eglise Saint-Christophe a été équipée d'un nouveau chauffage. Par souci de bien-être et d'économie le système de plancher chauffant a été retenu. Ce chauffage basse-température, sans inertie avec action rapide représente un investissement de 110 000 €.

BUDGET COMMUNAL 2019

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 11 066 279 € avec un autofinancement estimé de 2 491 878 €. A titre de comparaison, la prévision budgétaire 2018 était de 10 416 788 € pour un autofinancement de 2 021 788 €.

LES CARACTÉRISTIQUES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A - Des dotations d'Etat confortées pour la Commune

Le montant des dotations financières versées par l'Etat à la Commune d'Héricourt demeure stable depuis 2014 et ce malgré les mesures de restrictions budgétaires imposées aux collectivités.

La création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019 assure pour les trois prochaines années à venir le maintien de la Dotation Forfaitaire qui a été majorée pour l'exercice 2019 de 5 % soit un gain de 92 018 €.

Les montants des Dotations de Solidarité Urbaine et Rurale sont égaux à ceux de 2018, soit respectivement 1 830 681 € et 19 356 €. La Dotation Nationale de Péréquation progresse de 34 546 €. Au total, 126 564 € d'aides supplémentaires seront versés à la Commune d'Héricourt.

2018	VILLE D'HERICOURT	TAVEY	TOTAL	BP 2019	Variation
Dotation Forfaitaire	1 797 773€	42 590€	1 840 363€	1 932 381€	+92 018€
Dotation Solidarité Urbaine	1 830 681€	-	1 830 681€	1 830 681€	0
Dotation Solidarité Rurale	-	19 356€	19 356€	19 356€	0
Dotation Nationale de Péréquation	388 527€	2 831€	389 358€	423 904€	+34 546€
TOTAL	4 014 981€	64 777 €	4 079 758€	4 206 322€	+126 564€

B - Baisse de la Fiscalité communale et gel de la fiscalité globale

L'allègement de la pression fiscale sur le contribuable héricourtois demeure une priorité majeure pour la Commune d'Héricourt. Pour compenser la décision de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt d'augmenter les impôts, la Ville a décidé de diminuer

ses taux d'imposition afin de geler la fiscalité locale cumulée.

En 2019, et pour la huitième année consécutive, les taux d'imposition ne sont pas augmentés, il est par ailleurs important de noter qu'ils sont globalement en baisse depuis 2015.

C - Le pouvoir d'achat des agents communaux : une priorité forte

La Commune d'Héricourt est très attachée à la maîtrise des ses dépenses de personnel qui en 2019 représenteront 52,83 % des dépenses réelles de fonctionnement. Ce pourcentage est très en deçà de la moyenne des villes comparables qui est de l'ordre de 58,80 %.

Le budget 2019 intègre le renforcement des mesures de soutien au pouvoir d'achat des fonctionnaires communaux.

Pour rappel ont été attribués au 1^{er} juillet 2018 :

- + 26 € brut mensuel aux agents de catégorie C au titre de l'IFSE, soit 312 euros annuels
- + 39 € brut mensuel pour les agents de catégorie C et B au titre du CIA, soit 982 € brut annuel

Ces mesures ont été maintenues et renforcées à compter du 1^{er} janvier 2019 en portant l'enveloppe attribuée au titre du CIA à 1 200 € brut annuel. Cette mesure est également étendue aux agents de catégorie A. Financièrement cela se traduit dans le budget par l'inscription d'une dépense supplémentaire de 47 250 €. La progression du pouvoir d'achat au titre des années 2018 et 2019 représente 1 512 € brut pour chaque agent.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement dégagé, additionné au résultat de l'exercice 2018 et aux recettes propres de la collectivité, permettent la réalisation d'investissements de près de 5 900 000 €. En 2018 l'autofinancement

était de 3 200 000 € soit une progression de 2 700 000 €. (+84,375 %). Progression qui s'explique par des excédents de fonctionnement (+ 675 275 €) et d'investissement (+768000€)etpar la reprise de provisions.

QUATRE GRANDS CHANTIERS STRUCTURANTS : 4 100 000 € TTC.

1 - Le Parc Urbain de la Lizaine.

L'année 2018 a été consacrée au choix du maître d'œuvre et aux études préalables, l'année 2019

PROGRAMME PREVISIONNEL VOIRIE 2019 : 1 050 000 €

1. Chemin du Fort Mont-Vaudois - Reprise des ralentisseurs en enrobé
2. Rue Pavillard - Enrobé de la Pharmacie Drapier au chemin de la promenade. ECF coté Noblot
3. Rue du clos du Château - Enrobé bas de la rue
4. Rue du Mont-Vaudois - Enrobé sur trottoir
5. Rue Anatole France - Enrobé et cheminement piétons devant MAS
6. Rue de la Paix - Enrobé
7. Rue Léon Blum - Enrobé chaussée, trottoirs en bas de la rue

8. ZUP - Enrobé Parking Rue Courbet
9. Rue Bel Air - ECF environ 344m
10. Rue de la Libération - ECF environ 435m
11. Rue de Haguenau - ECF environ 237m
12. Rue et Impasse Thionville - « ECF environ 90m²
13. Rond-point de la Roseraie (UT 70) - Réfection Bordures intérieur et Ilots
14. Rue Diderot - ECF environ 170m
15. Rue Diderot derrière CES - Enrobé cheminement piétons
16. Saint-Exupéry - Réfection trottoir et Chaussée enrobé

17. Rue du vert Bocage - ECF environ 266m
18. Impasse du Château d'eau - ECF environ 330m
19. Rue Jean-Moulin - ECF 2ème tranche environ 220m
20. Impasse des Tulipes - ECF environ 100m
21. Impasse Champs sur le Château - Réfection enrobé plus éclairage
22. Rue des Acacias - Enrobé bas de la Rue
23. Rue Aristide Briand - Enrobé demi-chaussée coté cimetière
24. Rue Pierre et Marie Curie - Réfection enrobé Rue Pierre et Marie Curie entre les jardins et le Gymnase

sera consacrée à la réalisation de travaux. Situé en cœur de ville ce parc de détente et de loisirs dédié aux familles intégrera une piste cyclable financée par la CCPH. Le coût de ces travaux est estimé à 950 000 € HT, la piste quant à elle est évaluée à 187 800 € HT.

2 - La requalification et l'embellissement du parvis de la tour du Château.

Le coût de ce projet s'élève à 1 380 000 €. Le démarrage effectif des travaux débutera dès après les fouilles menées actuellement par l'INRAP et l'enfouissement des réseaux existants.

3 - La requalification urbaine et l'aménagement de la porte d'entrée ouest Héricourt / Saint Valbert.

L'avenue de Saint-Valbert fera l'objet d'une opération de requalification urbaine, avec pour objectif la sécurisation des piétons et des automobilistes : calibrage de la chaussée, installation de ralentisseurs, réalisation d'une piste cyclable de chaque côté de la chaussée et réaménagement du parking de l'ancienne école.

4 - Achèvement des travaux de requalification urbaine du Faubourg de Belfort.

Les travaux commencés en 2018 sont terminés depuis le lundi 15 avril 2019. Pour rappel cet aménagement a fait l'objet d'une inscription budgétaire de 1 079 000 €.

Doublément des Crédits de voirie : 1 050 000 €

L'entretien de la voirie fera l'objet d'une attention toute particulière. Les rues pour lesquelles une intervention est nécessaire ont été recensées et seront traitées. (Cf. tableau ci-dessous).

Bussurel : les études pour le lancement de la quatrième tranche des travaux de la Grande Rue sont programmées.

Tavey : la réfection de la rue de la Charbonnière et l'aménagement du rond-point sont programmés.

Poursuite du programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux : 547 740 €

La mise en accessibilité des bâtiments communaux se poursuit conformément à l'agenda. Les principaux bâtiments concernés sont les suivants : Groupes scolaires Grandjean et Poirey, écoles maternelles Gabrielle Paris et Louise Michel, le Centre Simone Signoret, la salle du Moulin à Bussurel, le Complexe sportif Marcel Cerdan, les vestiaires du stade du Polygone.

Bâtiments scolaires : 100 000 €

Une enveloppe est provisionnée à hauteur de 30 000 € pour pallier aux travaux qui s'avèreraient nécessaires de réaliser en cours d'année.

20 000 € sont affectés à la démolition du bâtiment annexe de l'école Borey et 35 000 € sont prévus pour le groupe scolaire Grandjean pour le remplacement de deux aérothermes, la reprise d'auvent et le préau.

Un programme d'action en faveur de l'habitat avec :

- L'acquisition d'un terrain pour la construction de deux résidences « Ages et Vie » pour 109 000 €

- Une participation pour la réalisation du futur lotissement de Byans pour 170 000 €

- L'accompagnement du projet de requalification de la Tuilerie pour 240 000 €

- Une enveloppe de 500 000 € pour le redéploiement des services centraux mutualisés.

Eclairage public : 220 000 €.

Le programme d'économie d'énergie se poursuit par l'inscription d'un crédit de 220 000 € permettant le remplacement des luminaires.

LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET EAU

La section d'exploitation du budget eau s'équilibre à 1 485 432 €. L'autofinancement dégagé s'élève à 1 334 062 € soit une progression de 106 000 € de plus qu'en 2018.

20 000 € sont provisionnés pour la recherche de nouvelles ressources.

Un crédit de un million d'euros figure en réserve pour la construction de la future station de reminéralisation. Un crédit de 562 465 € est également prévu pour financer les travaux d'entretien des canalisations dont notamment 200 000 € pour l'avenue de Saint-Valbert et 25 000 € pour la rue des Sorbiers.

BUDGET ASSAINISSEMENT

46 000 € de frais d'études sont enregistrés dans la section d'exploitation :

- 21 000 € pour rechercher les micropolluants présents dans le réseau d'assainissement et dans les rejets de la station.

- 25 000 € sont affectés pour traiter les eaux claires parasites.

- 22 000 € sont réservés pour l'achèvement du Schéma Directeur de Tavey et pour faire face à d'autres études complémentaires à propos des eaux claires parasites.

- 65 000 € sont inscrits pour les travaux de réfection du réseau assainissement de Saint Valbert et 27 500 € pour la rue des Sorbiers.

Un crédit de 220 000 € est affecté aux travaux de la Rue Bardot /Lizaine.

BUDGET BOIS

Le budget bois reprend les dépenses relatives à l'entretien et à la régénération des forêts d'Héricourt, Bussurel et Tavey.

Le produit des coupes de bois est estimé à 80 000 €. Des travaux arrêtés avec l'ONF sont programmés pour 10 800 € à Héricourt, 9 620 € pour Bussurel et 6 859 € pour Tavey.

25. Rue Pierre et Marie Curie - Réfection trottoir en enrobé Rue Curie face au Gymnase Girard
26. Rue des Fleurs - Création d'un Ralentisseur
27. Rue Carmien et Gaulier - Enrobé
28. Rue de la Charbonnière Tavey-Enrobé
29. Rond-point de Tavey (UT 70) - Reprise des pavés
30. Chemin entre Héricourt et Brevilliers - Réfection du chemin en tout-venants environ 900m
31. Avenue Jean-Jaurès - Augmentation de la hauteur sous le pont de l'ancienne décharge

32. Avenue de Saint-Valbert - Cours de l'école Enrobé
33. Cités Noblot - Réfection complet de la passerelle
34. Rue de Colmar - Enrobé
35. Rue des égalité - Enrobé
36. Rue Descartes - ECF
37. Rue Gremillot - Enrobé et remplacement des réseaux
38. Rue des cités Dolfuss - Enrobé le bas de la Rue
39. Cimetière Héricourt - Plateforme columbarium et cheminement piétons

40. Rue du 47 éme devant l'entreprise SOUCHIER - Prolongement trottoir
41. Rue des Sorbiers Enrobé
42. Rue du 11 Novembre 30 m² d'enrobé.

La Grand Pré, arrivée prochaine des premiers résidents

L'aménagement du site de la Grand Pré, progresse. Cet automne, les premiers habitants de la résidence senior autonomie investiront les lieux. La résidence « Les Amandiers » verra l'emménagement de ses premiers résidents dès le premier semestre 2020.



Chantier de la future Résidence Senior à la Grand Pré

Maintenir la population d'Héricourt au-delà de 10 000 habitants est une priorité pour conforter les services publics et les services privés marchands. Les programmes de construction en cours de réalisation sur le site de l'ancienne friche industrielle de la Grand Pré participent à la concrétisation de cet objectif.

LES «JARDINS DOLLFUS» 36 LOGEMENTS NOUVEAUX A LA RESIDENCE SENIORS AUTONOMIE

La construction de la Résidence Senior Autonomie les « Jardins Dollfus » a commencé le lundi 18 septembre 2017.

Pour mémoire, ce programme porté par le promoteur mulhousien Anthéus Promotion, est destiné aux personnes de plus de 60 ans qui souhaitent quitter leur domicile devenu trop difficile à entretenir. La Résidence Senior Autonomie est une alternative entre le maintien à domicile et l'établissement médicalisé. Elle permet aux personnes qui l'habitent de conserver une certaine autonomie dans un environnement adapté à leurs capacités physiques. Cette résidence est composée de 36 logements, à savoir 32 T1 Bis de 37 m² et 4 T2 de 46m². Tous ces logements sont accessibles aux Personnes à Mobilité

Réduite. Sécurisés ils sont équipés de douches aménagées à l'italienne. Un ascenseur permet l'accès aux étages de la résidence.

« LESAMANDIERS » SORTENT DE TERRE

Ce programme immobilier, porté lui aussi par Anthéus Promotion, a débuté au mois de février 2019. Il consiste en deux résidences distinctes, comportant chacune 12 appartements. La livraison de ces deux immeubles est prévue pour le premier semestre de l'année 2020. De nombreuses réservations ont d'ores et déjà été actées. Sont proposés à la vente des T3, des T4 et T4 en attique avec de grandes terrasses orientées plein sud. Tous les appartements bénéficient des équipements indispensables : garage, places de parking extérieur, ascenseur, local. Les logements situés en rez-de-chaussée disposeront d'espaces extérieurs. Le tarif d'appel pour ces appartements commence à 145 000 €. A titre indicatif le prix d'un appartement T4 en attique de 79 m² avec une terrasse de 60 m² est de 213 700 €.

« LE PARC DES CERISIERS ».

Ce troisième projet d'Anthéus Promotion est un programme de construction de maisons de ville d'une surface de 90 m² avec des espaces confortables. Ce programme a démarré avec les fondations de quatre maisons jumelées. Prochainement une maison témoin sera réalisée et les acheteurs potentiels pourront visiter à loisirs.

La résidence Senior Autonomie « Les Jardins Dollfus », la résidence « Les Amandiers » et le lotissement « Le Parc des Cerisiers » contribuent au renouveau du Cœur de Ville. Ces projets renforcent l'offre de logements et participent à maintenir le cap d'une ville centre à 10 000 habitants pour conserver aux habitants des services publics et privés marchands de qualité.

Anthéus Promotion Mulhouse

Tél. 03 89 66 10 85 - www.antheuspromotion.com

Les Aînés font le Cirque !

Samedi 2 mars 2019, 701 seniors ont honoré l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale pour le repas festif spécialement organisé à leur attention à la Cavalerie.



Les élus accompagnés des doyennes et doyens de la journée.

Ce repas qui rassemblait pour la première fois les aînés d'Héricourt et de Tavey est à marquer d'une pierre blanche. En effet il restera à jamais le premier repas organisé sous les auspices de la nouvelle Commune d'Héricourt.

PREMIER REPAS DE LA COMMUNE NOUVELLE

Plus de 1 600 invitations aux couleurs de l'Odysée du Cirque ont été envoyées aux habitants âgés de plus de 65 ans, pour participer à ce repas festif animé par l'orchestre Calypso.

L'organisation de ce repas a été rendue possible grâce à la mobilisation des agents des services festivités, techniques et environnement qui ont travaillé en partenariat avec les agents du CCAS pour donner aux 701 convives les meilleures conditions pour passer un agréable moment. Le jour du repas, 35 bénévoles dont 20 élus se sont chargés du service et ont assuré l'accueil, la gestion du vestiaire et le placement des convives. Toutes ces personnes

ont été coordonnées par Maryse Girod, Adjointe aux Affaires sociales et par Sylvie Canti, Conseillère déléguée aux personnes âgées.

Deux élèves infirmières de l'école de Montbéliard et un agent de sécurité étaient présents pour pallier à toutes éventualités. Comme de coutume les invités ont reçu un présent dès leur arrivée, un bouquet de fleurs pour les dames et un pot de miel du rucher communal pour les hommes.

701 CONVIVES S'AMUSENT ET FONT LE CIRQUE

A noter que des bus ont été spécialement affrétés pour conduire les aînés à la Cavalerie, des ramassages ont été organisés sur l'ensemble du territoire communal, Saint-Valbert, Byans, Mougnot, Tavey, Bussurel... De même le retour en bus a été planifié aux environs de 18h00. Le menu de cette agréable journée a été préparé par le traiteur « Le gourmet Luron » qui a comme lors de

la précédente édition ravi les papilles des convives.

Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, a souhaité en début de manifestation la bienvenue à l'ensemble des invités et a remercié chaleureusement les bénévoles et les agents communaux pour leur participation très active au succès de ce repas.

Les doyennes et doyens de cette belle journée ont été mis à l'honneur : Olga Aslanian née en 1929, le couple Stéphanie (1928) et Pierre Philippe (1926), Robert Richert (1927), Jacques Isler (1927) et Gisèle Lemoine (1928). Ont été remis, un bouquet de fleurs aux dames et un panier gourmand aux messieurs.

Les 29 et 30 avril 2019, un colis festif a été distribué au Centre Socioculturel Simone Signoret aux personnes âgées de plus de 70 ans. Durant ces deux journées les élus ont assuré la distribution de 850 colis à tour de rôle. Chaque récipiendaire qui le souhaitait a pu prendre une collation et échanger avec le Maire.

Samedi 2 mars 2019 à la Cavalerie, 701 convives ont participé au repas des aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. Cette manifestation a été pour la première fois placée sous l'égide de la nouvelle commune d'Héricourt et a vu la participation des seniors de Tavey aux côtés de ceux d'Héricourt. Un colis a été distribué les 14 et 15 avril 2019 à l'ensemble des personnes âgées de plus de 70 ans demeurant à Héricourt, à Bussurel et à Tavey qui n'ont pu assister à cette journée.

L'insertion professionnelle pour des services de proximité.

Les associations Héricourt Multi Services et Héricourt Services d'Aide aux Personnes agissent en faveur de l'insertion des demandeurs d'emploi en proposant des services utiles à tous les habitants du Pays d'Héricourt.



Futurs locaux d'HMS, 5 bis Anatole France.

Héricourt Multi Services (HMS) a été créée en 1987 à l'initiative du Maire de l'époque, Jean-Pierre Michel et de son adjointe aux affaires sociales, Michèle Friez. HMS visait alors à accompagner les personnes qui avaient perdu leur emploi après les fermetures de la filature du Moulin et plus tard du tissage du Pâquis.

HMS : TRENTE ANNEES AU SERVICE DE L'EMPLOI ET L'INSERTION

Aujourd'hui encore, HMS, présidée par Jean-François Nardin et dirigée par Cindy Poignon, s'active à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi du Pays d'Héricourt et

de ses environs. HMS accueille, accompagne et oriente les personnes qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles afin de faciliter leur retour vers un emploi durable. A cette fin, HMS propose des missions de travail le plus souvent associées à des formations qualifiantes. HMS qui est l'employeur met à la demande, le personnel qu'elle a recruté et formé, au service des particuliers, des collectivités, des associations, des commerces et des entreprises qui en ont exprimé le besoin de manière ponctuelle ou régulière. Les métiers concernés sont les suivants : agent

d'entretien, aide à domicile, animateur d'enfants...

En 2018, plus de 80 personnes ont effectué une ou plusieurs missions avec HMS. Chaque jour, HMS démontre son utilité économique et sociale, en favorisant le retour à l'emploi et en proposant des solutions aux demandes les plus variées.

HSAP, UNE REPONSE LOCALE A DES BESOINS LOCAUX

Afin de répondre à une demande de plus en plus importante dans le domaine du service d'aide à la personne, l'association Héricourt Service d'Aide aux Personnes (HSAP) est créée en 2002 à l'initiative d'HMS. Cette association spécialisée dans l'aide à la personne met ses compétences au service des personnes et des familles qui ne peuvent plus faire face seules à leurs besoins.

Le personnel de HSAP qui est bien formé, assure des prestations de qualité et accomplit des missions qui participent au maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées.

En 2018, les agents d'HSAP ont effectué 37 000 heures de travail en faveur du maintien à domicile. L'association recrute en permanence tout au long de l'année des aides à domicile (H/F), elle intervient sur le département de la Haute-Saône, sur le Pays d'Héricourt et les départements limitrophes du Doubs et du Territoire de Belfort.

Ces deux associations présidées l'une et l'autre par Jean-François Nardin, occuperont très prochainement des locaux en cours de réhabilitation, situés 5 bis rue Anatole France à Héricourt.

Renseignements :

HMS : Tél. 03 63 69 00 12 - <http://hericourt-services.org>

HSAP : Tél. 03 84 46 21 02 - <http://www.aide-a-domicile-hsap.org>

« Mars Bleu »

« Mars Bleu » est le mois de promotion du dépistage contre le cancer colorectal. Des actions de prévention, de sensibilisation et d'information ont été organisées partout en France et notamment à Héricourt.

Le cancer colorectal représente par sa fréquence, le troisième cancer chez l'homme et le deuxième chez la femme. Neuf cancers colorectaux sur dix détectés précocement peuvent être guéris. Le cancer colorectal est aujourd'hui « évitable » car la coloscopie qui est un examen visuel de l'intérieur du colon, du rectum et d'une partie de l'intestin grêle permet de diagnostiquer et dépister le cancer colorectal.

HERICOURT, VILLE ETAPE DU « COLON TOUR »

Le 15 mars 2019, Héricourt a été ville étape du « Colon Tour ». Salle Wissang, la Ligue contre le Cancer a proposé, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Héricourt, une information ludique pour sensibiliser la population au dépistage du cancer colorectal. Tout au long de cette journée, plusieurs ateliers et animations ont été proposés afin de conseiller et accompagner le public. Une structure gonflable d'une longueur de 12 mètres, représentant l'intérieur du colon était installée à des fins de visites. Grâce à cette structure, le public a pu visiter l'intérieur de l'intestin et comprendre comment est constitué notre corps et les différents stades des lésions, diverticules, polypes, sessiles ou pédiculés et cancer.



Visite à l'intérieur d'un colon .

DES ANIMATIONS POUR SENSIBILISER

Grâce à cette information pédagogique délivrés par des médecins généralistes et des médecins gastro-entérologues, les visiteurs ont compris l'intérêt de repérer des lésions par la coloscopie et de traiter les petites tumeurs par endoscopie en évitant un traitement chirurgical. Ce colon gonflable est un outil de sensibilisation très efficace. Les personnes qui ont participé ont trouvé une motivation à répondre à l'invitation au dépistage faite par les structures de gestion de santé qui étaient présentes comme la Caisse Primaire d'Assurance Maladie,

l'Agence Régionale de Santé, la MGEN, l'IREPS...

L'association Siel Bleu a proposé des parcours de gymnastique adaptés, Les Jardins du Mont-Vaudois ont présenté divers légumes ainsi que des recettes de saison bénéfiques au transit intestinal. La Mutualité Française a fait passer le test d'auto évaluation « RICCI » qui détermine le niveau d'activité de chaque individu. MGEN a présenté la boîte « Sportivement » un catalogue d'activités sportives bénéfiques pour la santé. Toute la journée une diététicienne a délivré aux visiteurs de précieux conseils pour conserver bonne humeur et bonne santé.

Vendredi 15 Mars 2019, Héricourt était ville étape du « Colon Tour ». Organisée, dans le cadre de « Mars Bleu », par la Ligue contre le Cancer en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale et le soutien de la Commune d'Héricourt, cette manifestation avait pour objectif de promouvoir le dépistage du cancer colorectal. Présent, Fernand Burkhalter, maire d'Héricourt a dans son allocution encouragé les habitants d'Héricourt à se faire dépister : « Les conditions de dépistage en France sont faciles et très accessibles, il ne faut pas hésiter à se faire dépister. 40 500 nouveaux cas chaque année et 10 740 décès par an, ces chiffres doivent nous faire réfléchir et nous pousser à agir, faites le test ! »

Centre Municipal Simone Signoret

Activités, convivialité et projets pour tous !

LES CLUBS

Le Centre Municipal Simone Signoret vous propose de mi-septembre à fin juin en complémentarité de la vie associative et héricourtoise, les activités suivantes :

LES ACTIVITES REGULIERES :

Exprimer sa créativité

- Patchwork/ de fils en tissus
- Art floral
- Poterie / sculpture
- Marqueterie de bois

Marqueterie de paille

- Le rythme dans la peau
- Hip-Hop / Break Dance
- Zumba kids
- Zumba gold

Communiquer

- Anglais
- Italien
- Espagnol
- Scrabble
- Paus' Ciné

Avec une plume et un pinceau

- Arts plastiques adultes
- Peinture sur bois



Les nouveautés vous seront proposées à l'occasion du forum des associations qui aura lieu le samedi 7 septembre

Si vous avez participé à une ou plusieurs activités clubs durant la saison 2018/2019, vous recevrez au cours de cet été, la fiche d'adhésion pour la nouvelle saison 2019/2020 que vous pourrez rapporter complétée, signée et accompagnée des documents demandés, dès la réouverture du Centre Municipal Simone Signoret le lundi 19 août 2019.

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

- **Fréquence 70**
Signaleur radio - Email : frequence_70@orange.fr
- **FILA'SCRAP - Scrapbooking**
Madame Annie LIMBACH
Tél. : 06 37 03 70 29 - Email : flascrap@gmail.com
- **Compagnie Zocha**
Madame Sophie Kordylas
Tél. : 06 88 73 58 23 - Email : compagniezocha@gmail.com
- **Yoga du rire**
Madame Annie JOLY GAUSS - Tél. : 06 81 67 63 29
- **ALTH**
Monsieur Omar FDILAT - Tél. : 06.61.20.38.14
- **S.G.H**
Monsieur Thierry ERNEWEIN - Tél. : 03 84 46 39 40

**LE CENTRE MUNICIPAL
SIMONE SIGNORET
VOUS ACCUEILLE :**

**Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 17h00**

18^{ème} FÊTE DE LA FRATERNITE

DIMANCHE 14 JUILLET 2018 de 11h30 à 18h00 - Accès libre et gratuit

**ESPACE ANIMATION - ESPACE DETENTE FAMILLE - ESPACE RESTAURATION - ESPACE MUSICAL
BUVETTE ET RESTAURATION / PIQUE-NIQUE CITOYEN**

**Avec la participation des Comités Consultatifs de Quartiers et l'Office Municipal des Sports
Renseignements au 03 84 46 25 49 / www.hericourt.com**

ANIMATION JEUNESSE 12-17 ANS & ANIMATIONS DE PROXIMITE

Un été riche en activité et en sensations !

L'équipe d'animation vous propose des activités de loisirs, culturelles et sportives durant les vacances scolaires. Définies en fonction des saisons et des orientations pédagogiques, elles répondent aux demandes et aux sollicitations des jeunes.

Au programme : Europa Park, Laguna, saut à l'élastique, rafting, ski, course d'orientation, bowling,...

Le Centre de Loisirs de la période estivale se déroulera du 08 juillet au 02 août 2019. Le programme vous sera proposé fin mai !



ACTION JEUNESSE CITOYENNE (16/17 ANS)

Un coup de pouce au financement d'un projet éducatif !

Réservée aux Héricourtois de 16 à 17 ans, ces chantiers permettent aux jeunes de participer à l'embellissement du cadre de vie héricourtois et de bénéficier d'une bourse éducative de 160€ permettant de financer des achats ou des frais tels que le permis de conduire, des fournitures scolaires, une licence associative,...



Animations de proximité de plein air sur le quartier des Chenevières

Rassembler à travers les loisirs collectifs !

Des animations de quartier sont proposées aux enfants et aux jeunes, sur le quartier des Chenevières, en lien avec différentes associations d'Héricourt pour favoriser la découverte des sports, activités ludiques et culturelles. Retrait du dossier d'adhésion et des autorisations parentales au Centre Municipal Simone Signoret aux horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Vous pouvez également télécharger le dossier d'adhésion ainsi que les autorisations parentales sur le site de la Ville : <http://www.hericourt.com>

Fest'Images 10^{ème} édition - Samedi 22 JUIN 2019 de 11h00 à 19h00

Fest'images est attendue par les résidents du quartier des Chenevières et les habitants de la Ville. Cette manifestation est devenue un événement incontournable. Cette neuvième édition sera l'occasion de se divertir autour de nombreuses animations musicales et jeux pour enfants qui seront proposés tout au long de la journée.

Venez partager un moment convivial avec des jeux pour petits et grands.

Fest'Images, Quartier des Chenevières



Le Vol de l'Ange à la Tour du Château !

La Foule a pris possession du Parvis de la Tour du Château. La tête tournait un peu, partout il y avait des choses à voir, à admirer. La féerie du carnaval vénitien emportait les esprits.



Des costumés devant le Musée Minal



La onzième édition de la Pluie Vénitienne s'est déroulée sur deux journées le samedi 20 et le dimanche 21 avril 2019. Organisée sur plusieurs sites distincts, la Cavalerie, la Tour du Château, le Musée Minal et la Roseraie, la manifestation a fait le plein de spectateurs.

Les couturières de l'association « La Pluie Vénitienne » ont proposé un spectacle de très grande qualité. Cette manifestation intergénérationnelle a fait le bonheur des petits et des grands.

Durant ces deux après-midis, au fil des heures, les rues d'Héricourt se sont remplies de personnages costumés venus de toute la France pour présenter leurs magnifiques tenues. Des tenues préparées par leurs soins avec beaucoup de talent et encore plus de passion.

Dissimulés derrière leurs masques, ces personnages étincelants et fastueux se sont laissés volontiers photographiés.

Dès après le traditionnel envol de la colombe, tous ces personnages magnifiquement vêtus ont tour à tour défilé avec grâce, sur un podium spécialement installé à cet effet, sur le Parvis de la Tour du Château. Un défilé enchanteur qui a rencontré un vif succès auprès du public.

A la Cavalerie, le samedi en soirée, un spectacle son et lumière « Le Carrousel » a ravi les amateurs. La chorale « Voce d'Italia » de Seloncourt composée de 40 chanteurs a donné un concert de très grande qualité.

Une fois de plus l'association « La Pluie Vénitienne » a réussi son challenge, une année de travail récompensée par des applaudissements et un public nombreux.

- **Dimanche 23 juin 2019 - Vide Grenier, la Vaudoise - Salle Wissang**
- **Mercredi 26 juin 2019 de 17h30 à 22h00 - Meeting Athlétisme - Stade du Mougnot**
- **Dimanche 30 juin 2019 à 12h00 - TIP TOP FORM Barbecue - Salle Wissang**
- **Samedi 14 septembre 2019 - Kid Athlé SGH - Stade du Mougnot,**
- **Vendredi 6 septembre au dimanche 15 septembre 2019 - Exposition Marqueterie - Musée Minal**
- **Samedi 14 septembre 2019 à partir de 14h30 et dimanche 15 septembre 2019 à partir de 14h00**
- **12^{ème} Fête du Château - Tour du Château et Musée Minal**
- **Judi 19 septembre au samedi 21 septembre - Bourse automne /hiver - Eclat de rire**
- **Samedi 21 et dimanche 22 septembre - Journées européennes du patrimoine**
- **Dimanche 29 septembre - Randonnée populaire à partir de 8h00, départ salle Wissang**

Un Méga Loto pour la sauvegarde du Fort du Mont-Vaudois

L'Association des Amis du fort du Mont Vaudois a organisé, samedi 9 mars 2019, un Loto pour la préservation du Fort du Mont-Vaudois. Plus de 800 joueurs sont venus à la Cavalerie tenter leur chance et remporter un lot.

Comme lors des années précédentes cette quinzième édition du Méga Loto du Fort du Mont-Vaudois a attiré les foules et connu une belle réussite. La soirée bien organisée a ravi les participants, qui ont profité des meilleures conditions pour satisfaire leur passion.

UNE CINQUANTAINE DE BENEVOLES AU SERVICE D'UNE REUSSITE

L'organisation d'une telle manifestation nécessite d'importants moyens, matériels et humains. Plus de cinquante bénévoles, membres de l'Association des Amis du Fort du Mont-Vaudois ont participé activement au succès de cette soirée. L'animation a été assurée avec beaucoup de talent par Monique qui

a su garder en haleine l'ensemble des joueurs durant les 16 parties de 3 quines. Pour les victimes d'une petite soif ou d'une petite faim, une buvette et un service de restauration bien achalandés étaient à disposition.

Les lots, intéressants et nombreux ont fait le bonheur des vainqueurs, au premier rang desquels une semaine en appartement à Saint-Cyprien, un vélo électrique, un ordinateur portable, un smartphone et une cascade de bons d'achats...

UNE RENTREE D'ARGENT POUR SAUVEGARDER LE FORT

L'organisation du Méga Loto du Fort du Mont-Vaudois trouve sa principale

motivation dans la volonté de ses organisateurs qui entretiennent et sauvegardent le Fort. En effet, cette manifestation est la principale ressource financière de l'association pour financer les importants travaux de restauration qui sont conduits de manière continue pour maintenir ce patrimoine important.

Cette année les bénéficiaires seront investis dans l'acquisition d'un microtracteur d'une puissance de 30 CV, mais aussi pour la réfection de la voûte entre le chemin de l'infanterie et celui de l'artillerie qui sera réalisé par l'association ERIGE.



Méga Loto : un heureux vainqueur..

Le Méga Loto du Fort du Mont-Vaudois a rassemblé pour sa quinzième édition plus de 800 joueurs venus de toute l'Aire Urbaine. La dotation en lots de ce Méga Loto était de 5 000 € avec notamment en tête de gondole un séjour d'une semaine en appartement pour quatre personnes à Saint-Cyprien. Les bénéficiaires de cette soirée très réussie seront principalement investis dans l'achat d'un microtracteur. Les personnes qui souhaitent se renseigner ou adhérer à l'association peuvent consulter le site : <https://fort-montvaudois.com/contact-accés> contact@ahbfc.fr - www.ahbfc.fr.

Cinquante grognards à la Fête du Pain

La Fête du Pain organisée par l'Association des Amis du Fort du Mont-Vaudois s'est déroulée samedi 11 et dimanche 12 mai 2019. Invitée, l'association de reconstitution historique du « 7^{ème} Hussard de Marbot » a animé ces deux journées.



Le 7^{ème} Hussard de Marbot

Cette belle manifestation soutenue par la Commune d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a drainé lors de ces deux journées plus de 2000 visiteurs. La vente de pain produit dans les fours Lespinasse de 1877 a été un succès, puisque plus de 1350 miches de 600 grammes ont été vendues au cours de ces deux journées.

1350 MICHES DE 600 GRAMMES VENDUES EN DEUX JOURNÉES

Boulangers et pâtisseries des environs sont venus présenter leurs spécialités. Des produits du terroir, fromages, vins et diverses charcuteries étaient proposés à l'achat. De multiples animations ont égayé ces deux journées, musique, danse, jeux maquillages, artisans sculpteurs, peintres...

Les visiteurs ont pu se restaurer à loisirs à la buvette du fort et déguster au choix

une tourte, une saucisse-frites, des bruschettas, des brioches et des crêpes.

LA GRANDE ARMÉE AU FORT DU MONT VAUDOIS

Après avoir présenté, lors des précédentes fêtes du pain, des animations autour de la Première et de la Seconde Guerre Mondiale, l'Association des Amis du Fort du Mont-Vaudois a invité l'association de reconstitution historique le « 7^{ème} Hussard de Marbot » à venir animer ces deux journées sur le thème du Premier Empire (Napoléon 1^{er}) et de la Grande Armée. A l'entrée du Fort était installé un bivouac où l'on pouvait observer les conditions de vie des grognards (soldats) de l'empereur Napoléon 1^{er}. Des tentes conformes à l'époque composaient ce campement, on pouvait y observer un hôpital de campagne et son médecin chirurgien

mais aussi des lavandières s'activant à l'entretien des effets des militaires...

Cinquante grognards en uniformes soigneusement reconstitués et des cavaliers en armes ont proposé au public de nombreuses démonstrations, des tirs au canon et au fusil à la poudre noire, des manœuvres de fantassins, des manœuvres à cheval.

UN PATRIMOINE VALORISÉ

Un circuit déambulatoire a permis aux visiteurs de découvrir ou de redécouvrir le cœur du Fort. Un joyau de l'architecture militaire, rénové et valorisé par les bénévoles de l'Association des Amis du fort du Mont-Vaudois. Avec notamment le pont-levis reconstruit à l'identique, les cours d'honneur, la rotonde, les deux couloirs de guerre de 145 mètres de long, le magasin à poudre, les citernes d'eau limpide et un panorama unique à 544 mètres d'altitude.

Information sur les visites du Fort

- Ouverture du fort au public d'avril à octobre • Durée de la visite : 2 heures environ
- Tarif : 3 euros par adulte • Prévoir des chaussures de marche, un lainage et une lampe de poche.
- Pour les visites Individuelles (départ près du pont-levis) : de préférence s'annoncer avant la visite.
 - Chaque mercredi à 14h00 pendant les vacances scolaires
 - Le 1^{er} mercredi de chaque mois à 14h00 hors vacances scolaires
- Pour les Groupes une demande via le formulaire de contact ou par SMS au 06-18-27-42-74
 - Possibilité de prêt d'une salle avec tables et chaises pour le casse-croûte
 - Possibilité d'une visite guidée des batteries extérieures (durée 2 heures)

Un Renard de Roman

Œuvre majeure, écrite à plusieurs mains au XII^{ème} siècle, « Le Roman de Renart » roman enchanteur est devenu le temps d'un après midi un roman « en chanté » à la manière d'une comédie musicale.

La Cavalerie a accueilli vendredi 15 février 2019 les élèves des classes de CE1 et CE2 des écoles primaires Eugène Grandjean et Robert Ploye qui ont interprété devant leurs camarades, leurs parents et les élus l'œuvre musicale de Julien Joubert, « Le Renard de Roman » écrit par Gaël Lépingle. Une interprétation et une extrapolation du « roman de Renart », une œuvre animalière mise en musique pour la rendre plus vivante et la partager avec émotion.

UN PROJET LUDIQUE ET PEDAGOGIQUE

Ce projet avait un double objectif, élaborer un spectacle avec les élèves, les faire travailler et chanter accompagnés de musiciens professionnels mais aussi leur permettre de découvrir les instruments de musique utilisés lors des répétitions et de leur donner l'envie et la possibilité de les utiliser. Aline Nachin, professeur de chant à l'Ecole de Musique, Sonia Remillet enseignante au Groupe Scolaire Robert Ploye et Nelly Jeanpierre enseignante au Groupe Scolaire Eugène Grandjean ont préparé dès la rentrée de septembre 2018 les élèves à relever cet immense défi.



Les enfants chantent sous la direction d'Aline Nachin

UN DEFI RELEVÉ POUR LE PLAISIR DES SPECTATEURS

Le spectacle, composé de sept chansons, entrecoupé de petites saynètes théâtrales, a mis en relief avec brio l'histoire du célèbre Renard et de ses non moins célèbres compères, le loup Ysengrin, le coq Chantecler.

Les enfants qui ont beaucoup travaillé ont donné deux représentations à la suite, l'une pour leurs camarades, l'autre pour leurs parents. Pour chacune ils ont ravi l'auditoire.

Avec ce spectacle les enfants ont eu la possibilité de rencontrer des musiciens professionnels et de faire avec eux une expérience enrichissante

que quelques uns peut-être auront le désir de prolonger.

Cette expérience pédagogique avait pour objectif de faire découvrir aux enfants des disciplines et des lieux qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter. Grâce à Aline Nachin, à leurs enseignantes Sonia Remillet et Nelly Jeanpierre, mais aussi grâce à l'Ecole de Musique et la Commune d'Héricourt qui ont soutenu cette initiative, les enfants ont pu vivre avec plaisir une expérience culturelle inédite qui leur a révélé les joies que peuvent procurer le chant et la musique.

RAPPEL RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux, en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelle que nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 H et 7 H et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30 ; les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Héricourt ville fleurie

Porteuses de vie et de paix, les fleurs répandent la joie et la douceur grâce à leurs couleurs, leur diversité et leur foisonnement.



Les Jardiniers communaux s'activent du fleurissement des espaces publics de la Rue Gaulier.

L'embellissement et le fleurissement des espaces communaux contribuent grandement à l'image de la ville car ils démontrent le dynamisme de la cité. Véritable label d'accueil, le fleurissement des espaces communaux est devenu au fil des années la marque qui identifie notre ville auprès des visiteurs.

UNE DEMARCHE QUI S'INSCRIT DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

A la fin des derniers frimas, les jardiniers communaux ont travaillé d'arrache-pied pour préparer le fleurissement des espaces publics qui font notre bonheur à la belle saison. Nous sommes convaincus, que leur implication sans faille, sera encore récompensée cette année par notre reconnaissance et notre admiration.

Comme les années précédentes l'année 2019 est riche de créations

et d'innovations. Aussi les plantations ont été réalisées dans une démarche de développement durable où les plantes vivaces tiennent une place très importante.

10 327 PLANTES ET 4 500 BULBES PLANTES

Peu avant la fin de l'hiver les jardiniers communaux ont planté 3 660 plantes de différentes espèces : pensées, primevères, myosotis, renoncules, giroflées. Tous les massifs du centre ville et de son immédiate périphérie ont été concernés par ces opérations.

Les agents du service environnement réalisent la plantation des plantes bisannuelles en deux opérations distinctes. En automne, les jardiniers mettent en terre les bulbes à floraison printanière au même moment que les chrysanthèmes. En procédant de la sorte, ils optimisent les différentes périodes de floraisons

et ils maintiennent une végétation permanente aux espaces dédiés au fleurissement. C'est ainsi que pour les deux saisons, automne et printemps, 10 327 plantes et 4 500 bulbes ont été plantés pour un montant de 172 890 € TTC.

UN CIMETIERE ENTRETENU

En marge du fleurissement et du maintien des espaces communaux, les jardiniers de la ville apportent un soin particulier à l'entretien du cimetière. Au mois de février 2019 un apport de 13 tonnes de gravillon concassé de couleur gris clair a été réalisé dans le nouveau cimetière à proximité des espaces cinéraires. Cette réalisation a permis de combiner un aspect pratique et esthétique à ce lieu réservé au recueillement. Par ailleurs cet apport permet également de limiter la pousse des adventices due au tassement des graviers.

AFFOUAGE 2018 - 2019.

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie ou sur le site internet www.hericourt.com du 1er juin au 30 septembre 2019.

Calendrier 2019/2020 :

Dépôt des inscriptions : du 1er juin au 30 septembre 2019

Tirage au sort : décembre 2018 / janvier 2020

Façonnage terminé avant le 15 avril 2020

Débardage : avant le 30 septembre 2020.

MAJORITÉ MUNICIPALE

ELUS SOCIALISTES ET REPUBLICAINS

La requalification de l'entrée de ville côté Belfort est achevée. Sécurisé, le faubourg de Belfort offre désormais aux piétons et aux cyclistes les meilleures conditions de circulation et renforce grâce à ses aménagements soignés l'attractivité de la ville.

L'amélioration du cadre de vie demeure une constante de la majorité municipale. Pour preuve, de nouveaux projets, concertés avec les habitants et le monde associatif sont en cours de réalisation ou en passe de l'être.

La requalification de l'avenue de Saint-Valbert, le réaménagement du parvis de la Tour du Château et la création du Parc Urbain de la Lizaine en centre ville confortent de manière concrète cette volonté.

L'entretien et la sécurisation de la voirie communale, sont aussi une priorité pour les élus

de la majorité municipale, c'est pourquoi un million d'euros seront dépensés cette année pour offrir les meilleures conditions de déplacements aux habitants.

L'action en faveur de l'habitat se poursuit avec, entre autres opérations, l'acquisition d'un terrain pour la construction de deux résidences « Ages et Vie » et l'accompagnement financier du projet de requalification de la Tuilerie.

Tous ces programmes bien subventionnés et toutes ces actions sérieusement réfléchies, ne grèveront pas les finances de la Commune et n'auront aucune incidence sur vos impôts. En effet, l'allègement de la pression fiscale sur les habitants demeure une priorité de l'action de la majorité municipale. Cette année encore, et pour la huitième année consécutive les taux d'imposition, propres à la Commune d'Héricourt, ne seront pas augmentés.

Très attendu, le Très Haut Débit arrive. Avant la fin de l'année 2020, les foyers de la Commune d'Héricourt seront équipés à 100 %, ceci grâce à un investissement d'un million d'euros de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt au côté du syndicat mixte Haute-Saône Numérique.

Afin de faciliter les déplacements et les visites en direction de l'hôpital médian de Trévenans, une ligne de transport au départ de la Place du Marché sera effective dès le mois de septembre 2019. Ce nouveau service sera financé par une contribution locale des entreprises du Pays d'Héricourt. Aussi des lignes régulières sont envisagées très prochainement en direction de Belfort et de Montbéliard.

Notre territoire poursuit son développement. Deux millions d'euros ont été investis aux Coquerilles (Guinnottes III) pour la création d'une plateforme d'un seul tenant afin d'accueillir et satisfaire les entreprises désireuses de s'installer dans le Pays d'Héricourt.

MAJORITÉ MUNICIPALE

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

Les jeunes manifestent pour le climat,

Avant chaque élection les discours verdissent, (de l'extrême droite à l'extrême gauche) incroyable !!! les mêmes partis politiques qui traitaient les verts de < BOBOS > sont devenus des écologues purs et durs Dans les paroles sûrement ... mais les gens ne s'y trompent pas !!! L'écologie, le développement durable sont dans tous les programmes ... Mais les actes sont loin de suivre, et les promesses de campagne vite oubliées. Pour cette jeunesse et les générations futures, il faut rappeler à tous les hommes politiques que la crise climatique, n'est plus un problème d'avenir. Cela se passe aujourd'hui, et c'est tous ensemble qu'il faut s'y attaquer ... chaque jour compte.

Les enjeux climatiques ont évolué, la transition écologique voulue par tous les partis, exige beaucoup de sacrifices, d'efforts financiers pour les personnes en situation de précarité, un budget pour le chauffage de plus en plus important, certains renoncent même à se chauffer. Si ces mêmes personnes devaient choisir entre un emploi et une petite fleur aussi belle et rare soit elle. L'emploi serait privilégié sans aucun doute.

Les emplois industriels, sont une richesse économique, pour une ville, alors ne nous trompons pas de débat ni de combat.

Héricourt dans le Doubs (3640H) vit de plein fouet la délocalisation de son usine sur le site de Vesoul (PSA), un drame pour cette petite commune et les employés (200), car beaucoup travaillaient à proximité de leur lieu de travail depuis de nombreuses années, début 2020 le trajet pour se rendre à Vesoul est évalué à plus de 70 Kms. Nous avons tous conscience du dérèglement climatique que certains pays subissent ces dernières années, nous avons tous conscience des conséquences ! l'augmentation des températures dans le monde, les vagues de chaleur, (année 2018) les tempêtes, les sécheresses qui en résultent, sont dues aux niveaux de CO2 dans l'atmosphère qui ont augmenté de façon spectaculaire. Nos dirigeants doivent prendre les mesures nécessaires, et agir vite. Le mouvement des gilets jaunes portait sur une augmentation de la taxe sur les carburants, une taxe mal comprise, mais surtout très mal expliquée par l'Etat. Rappelons que cette taxe est sensée financer la transition écologique, moins d'énergies fossiles et plus d'énergies renouvelables.... Ou en est-on aujourd'hui. Sans naïveté et en attendant les actes, on peut se réjouir que l'urgence écologique soit débattue dans toutes les sphères sans

exclusive. Mais voyons la vie en fleurs !!!

Localement, les bulbes (tulipes, narcisses, jonquilles) annoncent le printemps, ce fleurissement donne un côté champêtre à notre ville. Le quartier <Les Vignes> qui bénéficie du même embellissement, semble apprécier ces bulbes aux couleurs chaudes. Cette année encore le Service Environnement nous surprendra par le savoir-faire de nos jardiniers ... un événement important pour la Haute-Saône : le passage du TOUR DE FRANCE : 3 communes seront concernées : BREVILLIERS, HERICOURT, TAVEY. Nous pouvons compter sur l'imagination du S. Environnement, pour les décors, et le fleurissement ... (clin d'œil au tour de France)

L'adjointe à l'environnement vous donne rendez-vous comme tous les ans pour le concours des maisons fleuries, venez vous inscrire nombreux, vous débordez d'imagination, vous savez valoriser vos maisons, vos jardins, par votre fleurissement, vous embellissez votre ville, notre ville d'Héricourt. Au nom de la municipalité je vous en remercie. N'oublions pas également les SGH, les bénévoles, présents chaque année pour le nettoyage du parcours VITA, et de ses alentours.

Danielle Bourgon élue EELV
De la liste "Dialoguer, Rassembler et Agir "

Opposition de gauche

GRUPE DES ELUS DU FRONT DE GAUCHE ET REPUBLICAINS

Le réchauffement climatique est un sujet d'actualité majeur !

Depuis de nombreux mois, notre groupe a alerté et continue d'alerter le maire sur ces projets de construction ou d'agrandissement de zones économiques

La suppression des espaces boisés classés, les grands déboisements ne font pas partis des inquiétudes du maire.

Son choix est de favoriser l'étalement urbain. Ce qui oblige à utiliser la voiture, entraînant une désertification du centre-ville avec le risque de transformer la ville en ville dortoir.

Tous ces choix vont à l'encontre de la politique nationale et mondiale en matière de réchauffement climatique.

Le réchauffement climatique concerne chacun de nous. Arrêtons de créer de grandes zones qui détruisent la nature: la ZAC des Guinottes en est un exemple parfait avec la partie 1, 2,3. Le paysage est dévasté et la nature recule. Il y avait d'autres solutions comme celle d'utiliser les friches existantes avant d'attaquer les espaces verts et redynamiser un centre appauvri et de modifier la politique en matière de transport.

Le réchauffement climatique est l'affaire de tous. Montrer l'exemple est une démarche qui devrait être naturelle.

Mais nous avons affaire à la formule du «paraître sans démocratie» qui ne se soucie que de ses intérêts en matière de politique locale et intercommunale: la partie sombre de l'iceberg, la partie néfaste. Aujourd'hui, les jeunes se rassemblent contre le réchauffement climatique.

Des jeunes qui demain seront peut-être les habitants d'Héricourt.

La continuité de la politique locale d'aujourd'hui risque de laisser un héritage bien sombre à Héricourt.

Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Blaise-Samuel BECKER, Sylvie DAVAL, Philippe BELMONT : élus du groupe Front de Gauche et Républicains.

Opposition de droite

LES REPUBLICAINS

TOUT CA POUR CA !!!

Monsieur Macron a terminé sa «Tournée théâtrale » concernant le Grand Débat et sa campagne électorale pour les prochaines élections Européennes

A l'arrivée, rien ne change, l'augmentation du prix de l'essence, augmentation de l'électricité et du gaz, augmentation des mutuelles et des assurances !!! jusqu'où cela va t-il aller ?

Sa conférence a été un RDV manqué. Les Français attendaient, espéraient une réponse politique. A l'urgence sociale, Le Président répond par des promesses de mesures dans le temps. Pour les plus modestes, c'est tou-

jours trop tard. Certaines mesures favorisent la division des Français. Opposent les catégories. En réalité, il a entendu ce qu'il avait envie d'entendre.

Dans notre commune d'Héricourt, c'est très semblable, notre Maire dit ce qu'il a envie de dire, il ne sait pas écouter les citoyens de sa commune, ne tient pas compte de leur avis !!!

Lors de conseils municipaux, ce sont sans cesse les moqueries, ne tient absolument pas compte des interventions des conseillers de l'opposition, interrompt constamment les intervenants.

Il faut savoir également que les impôts locaux héricourtois ont augmenté obligatoirement de 7,9% (communauté de communes oblige)c'est elle qui a voté cette augmentation sans les voix bien sûr de l'opposition de droite.

Pour terminer sur une note sympa pour les bénéficiaires, à Héricourt le «clientélisme » EST ROI.

Opposition de droite : A.Marie Bouché, Laurent Le Guen, J.Philippe Clement, Rémy Banet.

NAISSANCES

- OPUU Vayana, Moeale le 27/09/2018
- BRAGA Emilio le 01/10/2018
- TAVERNIER Ambre, Sylvie Josettele 08/10/2018
- FADLI Islem, Hamza le 16/10/2018
- LANGOVISTH Scott, Thierry le 19/10/2018
- PIGHETTI Valentino, Silvio Hélio le 20/10/2018
- PIGHETTI Alessio, Léandro Baptiste le 20/10/2018
- BUGNON Manon, Noémie Fanny le 27/10/2018
- SIMPER Gaël, Raphaël Richard le 29/10/2018
- TASKIN Emre, Yunus le 12/11/2018
- DIFFALAH BOUVOT Marie, Aicha Monique le 22/11/2018
- TABUTEAU Romance le 25/11/2018
- MONTAGNON Alexandre, Valentin le 29/11/2018
- CLEMENT EHRENOGEN Luna le 30/11/2018
- BOUDEBZA Yassine le 06/12/2018
- SAHIN Idil, Beren le 07/12/2018
- SANSONI Léo, Mario Émilio le 08/12/2018
- LORRAIN Nayim le 17/12/2018
- FERRARI Alicia, Manon le 17/12/2018
- HENNEQUIN Mael le 20/12/2018
- DESDIONS Emma, Mélissa le 21/12/2018
- AMGHAR Farah le 22/12/2018
- MABROUK Leïla, Patricia Carmen le 29/12/2018
- KUL Yilmaz le 01/07/1985
- JEANMOUGIN Lou, Vanessa Stéphanie le 04/01/2019
- MERZOUGUI Zineb le 08/01/2019
- SERGENT Étan, Jean-Luc François le 13/01/2019
- COLARD-CLAUDY Jules, Théo André le 22/01/2019
- BCHIRI Aymen le 24/01/2019
- KIRBACH Mya, Fabienne Sylvie le 31/01/2019
- COUR Lola, Valérie Christelle le 01/02/2019
- FRACHKHA Sofiane le 04/02/2019
- MONTEIL Lucas, Hervé Michel le 05/02/2019
- ZEDIRA Yliane le 06/02/2019
- GROSODIER Cloé, Julienne le 09/02/2019
- BEGEY Mattéo, Joël Pascal le 14/02/2019
- KIZILKAYA Esila, Fadime Gisèle le 14/02/2019
- MAHUTOVIC Emrah le 16/02/2019
- FERNANDEZ Shana, Catherine le 22/02/2019 426
- PITOIS Théo le 23/02/2019
- LAKHDAR Ilyess le 24/02/2019
- BESANÇON Justine, Mbassi le 26/02/2019
- BENDIDA Hamza le 11/03/2019
- JOURNAC CHEVRIER Liwan, Amestan le 11/03/2019
- ELBOUCHARI Myriam le 12/03/2019

- CHAPUIS Cassandra le 18/03/2019
- BOTEY Violette, Ève Alex le 19/03/2019
- MAHI Neylia le 23/03/2019
- SEGUIN Léo, Denis Frédéric le 24/03/2019
- TUNC Ömer le 25/03/2019
- SOUPLY Arya, Oriane Mélanie le 26/03/2019
- BOUSSON Marceau, Alain Gérard le 14/04/2019
- BURGER Justin le 21/04/2019

MARIAGES

- BESANÇON Geoffrey, et CORSI Liliane, le 22/09/2018
- JERICM Aleksandar et RADOVANOVIC Katarina le 27/10/2018
- HUGUENIN-VUILLEMIN André, et MASSON Annie le 02/11/2018
- METHIA Fabien et POIFOL Claire, le 03/11/2018
- JLIDI Haythem et RKILA Ilham le 24/11/2018
- LECROQ Jonathan et METTER Debora le 15/02/2019
- NOURI Kamel et BILLARD Héloïse le 13/04/2019
- HARCHAOUI Yassine et GERMON Sandy, le 19/04/2019
- EUVRARD Romain et REBOUT Priscilla, le 27/04/2019
- STEVENOT Sébastien et ZUMKELLER Aurélie, le 27 /04/2019

DECES

- HURST Danièle, Claire Emma le 01/10/2018
- BOHEME René, Jean Emile le 08/10/2018
- BOLLINGER Marc, Joseph René Marie le 25/10/2018
- MÜLLER Marthe, Louise, veuve NARDIN le 29/10/2018
- BARKA Lahcen le 31/10/2018
- CRINQUAND François, Louis le 06/11/2018
- PANEK Stefanja, veuve DAMOTTE le 06/11/2018
- CLAUDE Berthe, née TSCHAEN le 08/11/2018 83
- SIVIGNON Denise, Charlotte, née DEREUMAUX le 13/11/2018
- PISCHEL Reine, Marie, née SIGNORI le 16/11/2018
- JUILLERAT Michel, Simon Stanis le 22/11/2018
- JEUDY Monique, Madeleine, veuve RUÉ le 23/11/2018
- LEVEL Michel, Henri le 26/11/2018
- MAHICHE Zora, divorcée FOLIO le 27/11/2018
- DAVID Thi Quoi, née NGUYEN le 27/11/2018
- GROSJEAN Céline, divorcée OLLMANN le 01/12/2018
- LIVET René, Louis, Philippe le 11/12/2018
- SCHREINER Léone, née DUBOZ le 18/12/2018
- RZEPECKI Jean le 20/12/2018
- BANDELIER Andrée, Marcelle le 21/12/2018
- RACENET Edith, divorcée MOUREY le 27/12/2018

- GAILLOT Claude, Eugène André le 27/12/2018
- PARISOT Jacques, le 07/01/2019
- MEMBREY Bernard, Marcel Joseph le 09/01/2019
- BACHETTA Jean-Claude, François Fernand le 09/01/2019
- WYRWAS Jean, Jules Antoine le 14/01/2019
- MABROUK Laïla, Patricia Carmen le 14/01/2019
- EGLIN Yvette, Rolande Marcelle, née BOLTZ le 16/01/2019
- GIRARD André, Pierre les 16/01/2019
- ROURE Irma, née MULINELLI les 17/01/2019
- WIESSER Paulette, Hélène, veuve DIEMUNSCH le 17/01/2019
- BOUDEBZA Bouchta le 22/01/2019
- PEPIER Huguette, née MAISONNEUVE le 23/01/2019
- MARTINEZ Carmen, née RUBI le 27/01/2019
- PERNOT René, Gustave Adelin le 30/01/2019
- FOLLETÉ Jean-Philippe, David le 30/01/2019
- CORBERAND Raymonde, Marie, née LANCIEN le 01/02/2019
- LARGER Jean-François le 01/02/2019
- HEBERT Claudette, divorcée ALMEIDA le 07/02/2019
- TRAMZAD Pierre, Paul Henrile 12/02/2019
- PERNON Henri, Charles le 12/02/2019
- GÉHIN Jean, Maurice le 13/02/2019
- BERNACCHI Jean-Marie le 15/02/2019
- DORMOIS Laurent le 18/02/2019
- PICHET Patrick, Philippe le 25/02/2019
- MARÉCHAL Jacqueline, Paulette Suzanne / TREVENANS (90) 25/02/2019 24 (Trans.D)
- PEREIRA Antonio, Georges le 03/03/2019
- ORIEZ Adrienne, Marie Paulette, veuve BOILEAU le 10/03/2019
- MAURICE Michel, André le 12/03/2019
- BOURDALEIX Grégory, Pierre le 18/03/2019
- POCHARD Paul, Louis le 20/03/2019
- NIOI Emilie, veuve VALLI le 24/03/2019
- CROISSANT Andrée, Jacqueline, veuve LODS le 25/03/2019
- SONVICO Robert, Edmond le 25/03/2019
- SANDOZ Daniel, Jean-Paul le 02/04/2019
- COLLE Bernard, Armand le 03/04/2019
- JOUILLERAT André, Marcel Jules le 03/04/2019
- JOBARD Julien, Sylvain le 03/04/2019
- LANGELLIER Gisèle, Odile, Bernadette, le 11/04/2019
- HAUFF Gisèle, Odile, Bernadette, épouse LANGELLIER le 11/04/2019
- BILGER Sylvain, Henri le 18/04/2019
- SAROUT El-Mahjoub le 23/04/2019
- PERRET Cécile, Marie Louise le 24/04/2019

NOCES DE DIAMANT ET NOCES D'OR

Ginette et Jean LECOLANT

Ginette et Jean Lecolant ont fêté leur soixantième anniversaire de mariage le lundi 29 avril 2019 à la Roseraie où ils ont été reçus par le Maire, Fernand Burkhalter, qui a procédé à la cérémonie. Ginette et Jean se sont mariés à Montbéliard le 04 avril 1959. Deux enfants sont nés de leur union, Sylvie et Hervé, aujourd'hui ils ont deux petits enfants Elliot et Swann. Le couple réside à Héricourt depuis 1973 où il profite d'une retraite paisible depuis 1993.



Gisèle et Jean-Marie LEGRAND

Gisèle et Jean-Marie Legrand ont fêté leur cinquantième anniversaire de mariage le samedi 20 avril 2019 à la Roseraie. Le couple et leur famille ont été reçus par Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, qui était accompagné pour l'occasion de ses adjoints et de ses conseillers. Gisèle Baert originaire de Lille (Nord) et Jean-Marie Legrand de Lataule (Oise) se sont mariés le 15 février 1969 à Bethoncourt. Le couple compte trois enfants, Christophe, Xavier et Karine et trois petits enfants. Les époux Legrand s'activent bénévolement depuis de nombreuses années au service de l'association des donneurs de sang d'Héricourt.



Lucette et Gérard BOULANGER

Lucette et Gérard BOULANGER se sont mariés en 1968. Ils ont fêté leurs noces d'or samedi 08 décembre 2018, à Héricourt, à la Roseraie. Les époux BOULANGER ont été accueillis par Fernand BURKHALTER, Maire d'Héricourt, qui a célébré la cérémonie en présence de nombreux autres élus. Le couple originaire de Grenay dans le Pas de Calais s'est installé en 1976 à Héricourt. Trois filles sont nées de leur union. Ils sont les heureux grands-parents d'un petit-fils et de deux jumelles. A la retraite, ils occupent leur temps par de nombreuses activités artistiques, dentelle aux fuseaux pour Lucette et marqueterie pour Gérard.

Les coureurs à la conquête du Fort du Mont-Vaudois

Dimanche 7 avril 2019, le Héricourt Athlétisme Compétition a organisé la quatrième édition des « En Trail du Mont-Vaudois ». 380 coureurs se sont engagés et ont relevé le défi des pentes du Mont-Vaudois.

Le Trail est une course pédestre de pleine nature qui se pratique sur des chemins forestiers et des sentiers de randonnée, en plaine ou en forêt. Très souvent, le Trail comporte un dénivelé assez important avec de nombreuses montées et descentes qui demandent endurance, puissance et attention. Avertis de la nature exigeante de la course des « En Trail du Mont-Vaudois », les coureurs qui ont participé à cette belle manifestation sportive étaient prêts mentalement et physiquement.

DEUX PARCOURS POUR SE DEPASSER

Les organisateurs de l'épreuve ont proposé deux parcours distincts. L'un de 11 kilomètres avec un dénivelé positif de 300 mètres et l'autre de 21 kilomètres avec un dénivelé positif de 660 mètres.

Les tracés de ces deux parcours étaient localisés en forêt sur les

pentes du Mont-Vaudois. Tous deux combinaient des chemins et des sentiers balisés ainsi que quelques passages hors-pistes. Une partie route, d'une longueur de 1,5 kilomètre et commune aux deux parcours a permis d'assurer la jonction avec les aires de départ et d'arrivée.

Les temps forts de l'épreuve ont été constitués par la traversée du Fort du Mont-Vaudois. Pour les deux parcours, les coureurs ont emprunté à l'intérieur de l'édifice des fossés à ciel ouvert, des tunnels et des souterrains sur une longueur d'un plus d'1,5 kilomètre. Un passage au point culminant du Fort à une altitude de 525 mètres a offert aux participants et au public un magnifique panorama sur les massifs des Vosges, du Jura et des Alpes.

Les trois premiers du classement scratch et les premiers de chaque catégorie ont été récompensés. Tous les participants ont reçu un lot.

UNE ORGANISATION DE PRECISION

Plus de six mois de préparation ont été nécessaires pour l'organisation de cette manifestation. Tous les membres du Héricourt Athlétisme Compétition (HAC) ont participé avec entrain à la réussite de ce bel événement sportif. Les parcours ont été construits avec le plus grand soin par des coureurs chevronnés et habitués à ce type d'épreuve. Cette course qui a remporté un beau succès auprès des participants et du public a fait la fierté de Didier Bruchon, Président du HAC. Didier Bruchon a remercié les participants qui ont démontré force et courage mais aussi les bénévoles sans qui cette course n'aurait pu avoir lieu. Le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, a félicité les coureurs et remercié Didier Bruchon et les bénévoles pour leur implication dans la vie sportive et associative héricourtoise.



Les coureurs du Trail du Mont-Vaudois empruntent le Chemin des Vignes

La quatrième édition des « En Trail du Mont-Vaudois » s'est déroulée dimanche 8 avril 2019.

Plus de 380 coureurs se sont engagés pour disputer cette belle épreuve qui a nécessité plus de six mois de préparation.

50^{ème} anniversaire pour le Tennis Héricourtois

Créée en 1968, la section tennis des Sports Généraux d'Héricourt a fêté au mois de novembre 2018 son cinquantième anniversaire, l'occasion d'honorer deux de ses plus illustres sociétaires : Michel LANDO et Lazlo BAUDIN.



Michel Lando, Lazlo Baudin et Fernand Burkhalter.

La création de la section tennis des Sports Généraux d'Héricourt a contribué à cette époque à l'élargissement de l'offre sportive pour les Héricourtois. Ceci a été rendu possible grâce à l'initiative de personnes entreprenantes et dévouées à la cause du sport et du tennis en particulier. Michel LANDO et Lazlo BAUDIN se sont engagés avec énergie pour développer le tennis à Héricourt. Tous deux ont été décorés de la médaille de la Ville par Fernand BURKHALTER, maire d'Héricourt, lors de l'assemblée générale du club qui s'est déroulée le vendredi 23 novembre 2018.

MICHEL LANDO, FONDATEUR DU CLUB

Michel LANDO a créé le club de Tennis au mois de septembre 1968. Le club commence son histoire au Quartier Maunoury dans un hangar,

mis à disposition par la Gendarmerie Mobile qui est alors résidente des lieux. Durant ses années de présidence à la tête du club, de 1968 à 1980, Michel LANDO n'aura de cesse de développer le club. Il travaillera avec le soutien de la Commune à doter le club de tennis de nouvelles infrastructures, nouveaux courts, couverts ou de plein air, à proximité du Complexe Sportif Intercommunal André Girard. A son départ de la présidence pour cause professionnelle le club de tennis compte plus de quatre cents licenciés.. En 1990, Michel LANDO est contraint de cesser ses activités tennistiques, néanmoins il conserve de solides attaches avec le club et lors de sa retraite professionnelle en 2001, il fait son retour et occupe une fonction d'éducateur. En 2003, le club lui confie la responsabilité de l'école de tennis

en compagnie de son compère Lazlo BAUDIN.

LAZLO BAUDIN, UN EDUCATEUR EXEMPLAIRE

Lazlo BAUDIN est une figure très connue à Héricourt. Réfugié politique, il arrive de Hongrie en 1957, à l'âge de 14 ans. Sportif accompli, il pratique en Corpo aux Automobiles Peugeot, le Foot et le Judo. Un mal de dos récurrent le contraint à abandonner ces deux activités. Néanmoins il ne renonce pas au sport et s'essaye au tennis où il excellera. Au club d'Héricourt depuis 1978, il participe à de nombreuses compétitions et obtient de bons résultats ; dans les années 1980, il gagne le tournoi d'Héricourt. Passionné, il s'investit dans la formation et réussit les examens pour être entraîneur 1^{er} degré. Il entraîne les enfants ainsi que l'équipe féminine avec laquelle il obtient d'excellents résultats dont notamment en 2003 où les joueuses héricourtoises s'inclinent en demi-finale lors du tournoi « Les raquettes de Madame Figaro ». Ses grands talents d'éducateur lui ont valu le 1^{er} juin 2009 la médaille de Bronze de Jeunesse et Sport.

Fernand BURKHALTER qui les a mis à l'honneur l'un et l'autre a tenu à dire : « Cette médaille matérialise la reconnaissance des habitants pour votre investissement respectif dans la vie associative héricourtoise et elle symbolise l'exemple que vous donnez aux jeunes générations dans la manière que vous avez de servir la cause commune au travers du sport. »

La section Tennis des Sports Généraux a fêté son 50^{ème} anniversaire le 23 novembre 2018. A cette occasion son fondateur Michel LANDO et son entraîneur le plus emblématique, Lazlo BAUDIN ont été décorés l'un et l'autre de la Médaille de la Ville par Fernand BURKHALTER, Maire d'Héricourt.

SPORTS GENERAUX HERICOURT - Section Tennis

9 RUE PIERRE ET MAIRIE CURIE - 70400 HERICOURT - Tél. 03 84 46 81 78

Site internet : club.fft.fr/sg-hericourt - E-mail : club.hericourt@fft.fr

Kid Athlé, apprendre à devenir un athlète

Accueillis et encadrés au stade du Mougnot par des éducateurs des Sports Généraux Section Athlétisme, des enfants âgés de 8 à 11 ans ont concouru à différentes épreuves : courses, sauts, lancers.



Les jeunes athlètes et leurs encadrants.

Cette manifestation, organisée le samedi 13 avril 2019 par la section d'athlétisme des Sports Généraux d'Héricourt, visait à faire découvrir aux enfants licenciés ou non licenciés les différentes disciplines de l'athlétisme qu'il est possible de pratiquer en club.

Cette compétition par équipe composée de filles et de garçons s'est déroulée sur plusieurs ateliers distincts.

UN PROGRAMME SOIGNEUSEMENT PREPARE

Arrivés au stade, les enfants ont été répartis entre plusieurs équipes de force égale. Après avoir reçu un dossard individuel à la couleur de leur équipe respective, les enfants se sont échauffés collectivement sous les directives des éducateurs de la section d'athlétisme. Ces derniers ont expliqué aux jeunes participants l'intérêt de s'échauffer, un

bon échauffement évite les blessures et les vilaines torsions. Les enfants ont écouté avec attention et ont répété avec force concentration l'ensemble des mouvements qui leur étaient proposés. Après s'être occupés de leurs articulations et de leurs ligaments, les enfants sont partis pour quelques tours de piste afin de préparer leur système cardiovasculaire à l'effort. C'est avec sérieux et beaucoup de concentration qu'ils ont écouté les directives de leurs entraîneurs.

Bien étirés, bien échauffés, les enfants au maximum de leurs capacités étaient prêts à disputer les épreuves du Kid Athlé.

DOUZE ATELIERS POUR DOUZE EPREUVES SPORTIVES

Les épreuves réparties sur douze ateliers distincts ont été disputées par toutes les

équipes avec beaucoup d'engagement et une grande volonté de bien faire mais aussi de gagner. Les enfants ont sauté en hauteur, en longueur, ils ont couru, sprinté, franchi des haies, lancé des poids et des vortex... Durant près de 90 minutes, tous ces petits athlètes en herbe se sont dépensés sans ménager leurs forces. Et déjà quelques-uns et quelques-unes se sont fait remarquer par un réel talent et de réelles qualités, tandis que d'autres démontraient leur pugnacité et leur tempérament de compétiteur.

Après tous ces efforts, les enfants ont partagé dans la joie et la bonne humeur un délicieux goûter. Le goûter terminé était venu le temps de la proclamation des résultats. Des médailles ont été remises et les enfants ont savouré le goût de la victoire et de l'effort récompensé.

LES RENDEZ-VOUS DES SPORTS GENERAUX SECTION ATHLETISME

- Mercredi 26 juin 2019 de 17h30 à 22h00 : Meeting d'Athlétisme en semi-nocturne au Stade du Mougnot.
- Samedi 14 septembre 2019 à partir de 14h30 KID ATHLE d'automne au stade du Mougnot
- Samedi 05 octobre 2019 à partir de 09h30 Test VMA d'automne au stade du Mougnot
- DIMANCHE 08 DECEMBRE 2019 – 18^{ème} EDITION DES 10 KILOMETRES D'HERICOURT

Ma-vidéo.fr s'installe à Héricourt

Spécialisée dans la réalisation de vidéo, et la numérisation de tous les documents analogiques, l'entreprise Ma-vidéo.fr a fait le choix de s'installer à Héricourt.



Jean-François ROUSSEY

Créée en 1981 par Jean- François Roussey, l'entreprise a emménagé à Héricourt le 23 avril 2019. L'activité de cette entreprise est essentiellement tournée vers différents domaines du monde de l'image.

FILMER TOUS LES EVENEMENTS DE LA VIE

L'entreprise propose une multitude de services, son savoir-faire est très étendu. Elle réalise des films qui concernent tous les événements de la vie comme elle peut aussi réaliser des montages vidéo

de tous vos films suivant vos envies. Pour ce faire Ma-video.fr est équipée d'un banc de montage professionnel qui permet de retravailler les plans, la colorimétrie et le son. Elle peut aussi créer, pour les films à usage privé ou professionnel, des génériques, des animations avec des effets, appliquer une charte graphique, créer des chapitres, personnaliser des menus...

A la demande, l'entreprise réalise des diaporamas photos, elle assemble vos photographies, ou vos diapositives en un film

dans lequel elles apparaîtront selon votre choix, avec des mouvements, des transitions, une musique d'accompagnement... Le diaporama sera gravé ou enregistré au choix sur DVD ou disque dur...

NUMERISER SES FILMS 8MM OU SUPER 8MM SUR DVD

Ma-Vidéo.fr peut encoder sans aucune difficulté tous les documents analogiques dans tous les formats pour DVD, Blu-Ray, en fichier numérique pour internet, tablette, smartphone, ordinateur, projection...

Ma-vidéo.fr est aussi en capacité de transférer des films 16 mm, 8 mm, super 8 mm ou n'importe quel type de cassette vidéo vers un disque dur multimédia, disque Blu-Ray ou clé USB. De même l'entreprise peut numériser des disques vinyles.

Avec Ma-Video.fr, fini le travail fastidieux de la numérisation de diapositives une par une. Equipée d'un scanner et d'un logiciel de numérisation professionnel, la numérisation des diapositives se fait automatiquement avec une résolution de 3 600 dpi, les imperfections sont corrigées et les poussières éliminées. La colorimétrie ainsi que d'autres paramètres sont retouchés pour l'ensemble des diapositives qui ont été traitées.

Ma-Video.fr est une entreprise spécialisée dans le traitement de l'image et de la vidéo. Elle propose entre autres actions de transférer sur DVD ou disque dur des films 8mm, super 8 mm, Cassettes VHS...

Adresse : 94 avenue Jean JAURES – 70400 Héricourt - Téléphone : 06 62 31 31 97

Horaires :

lundi : 09:00-12:00, 14:00-18:00

mardi : 08:00-12:00, 14:00-18:00

mercredi : 08:00-12:00, 14:00-18:00

jeudi : 08:00-12:00, 14:00-18:00

vendredi : 08:00-12:00, 14:00-17:00

samedi : 09:00-12:00

Le Très Haut Débit pour tous les habitants

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt s'est engagée pour deux millions d'euros au côté du syndicat mixte Haute-Saône Numérique (HSN) afin de déployer le Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Cet ambitieux projet a commencé en 2012 à l'échelle du département de la Haute-Saône par la construction d'un Arc Optique, épine dorsale du réseau de collecte départementale.

LES PRM DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

A l'échelle de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, la première phase du projet a consisté à la création de Nœuds de Raccordement aux Abonnés (NRA) de montée en débit (PRM).

Pour information, les opérations de montée en débit dites «PRM» consistent à déplacer, avec une liaison en fibre optique, les équipements actifs de la technologie DSL (D-SLAM) depuis les centraux téléphoniques (NRA) jusque dans des armoires de rue à proximité immédiate des sous-répartiteurs (SR) existants.

Haute-Saône Numérique a réalisé un PRM à Belverne qui est entré en fonction le 26 septembre 2017 pour un montant de 42 000 €, 63 foyers ont profité de cette montée en débit.

Trois PRM ont été réalisés sous Maîtrise d'Ouvrage du Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine, sur les communes de Chalonvillars, Bussurel et Vyans-le-Val. Haute-Saône Numérique réalisera en 2019 deux autres PRM, l'un à Etobon (174 lignes) l'autre à Villers-sur-Saulnot (71 lignes).



Travaux installation Haut débit

INSTALLATION D'UN NOEUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE (NRO)

La deuxième phase de ce projet consiste à installer 8 923 prises FttH (Fiber to the Home - Fibre optique à domicile) dans 16 communes de la CCPH.

Le 15 juillet 2019, un Nœud de Raccordement Optique (NRO) sera installé rue des Fleurs, à Héricourt, à proximité du Nœud de Raccordement d'Abonnés (NRA). Puis 8 923 prises FttH seront installées à domicile à Héricourt et dans les villages avant la fin de l'année 2020. Les communes suivantes seront équipées à 100 % de prises FttH : Brévilliers, Chagey, Champey, Coisevaux, Couthenans, Echenans-sous-Mont-Vaudois, Héricourt, Luze,

Mandrevillars, Tavey, Trémoins, Verlans, Vyans-le-Val, Aibre, Laire et Le Vernoy.

2024, DATE BUTOIR POUR LES DERNIERES COMMUNES

Les Communes de Saulnot, Chalonvillars et Chenebier devront encore patienter pour être équipées de FttH, en effet directement reliées au Nœud de Raccordement d'Orange elles ne sont pas éligibles à l'offre de montée en débit, néanmoins elles disposent d'un débit confortable compris entre 8 et 30 Mbits/s. Chavanne, Courmont ainsi que les hameaux de Malval, Gonvillars, Corcelles et Essouavre seront pourvues du 100 Mbits/s sur la période 2020 -2024

A la fin de l'année 2020, 93,12 % des foyers de la Communautés de Communes du Pays d'Héricourt auront accès au Très Haut-Débit et 98,08 % auront accès au Triple Plays, c'est-à-dire Internet, Télévision et Téléphonie fixe.

8 923 prise FttH seront installées pour un coût total de 4,2 millions € dont 2 millions d'euros seront financés par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt (9 € par an et par habitant).

BUDGET CCPH 2019

Un territoire, des projets, une ambition commune. 7 millions d'euros d'investissement.

Six budgets ont été soumis au vote du Conseil Communautaire : le Budget principal et ses cinq budgets annexes : « Ordures ménagères » ; « Transport à la demande » ; « Centre d'affaires Pierre Carmien » ; « ZAC des Guinnottes » ; « ZAC des Champs Piot ».

Ces six budgets caractérisent le dynamisme de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt avec des engagements financiers forts, des investissements d'avenir et une politique de services à la personne ambitieuse.

Au total, ces six budgets représentent une dépense de 20 037 836,31 € dont 12 413 076,03 € de fonctionnement et 7 624 760,28 € d'investissement.

3 millions d'euros investis dans de nouvelles opérations

Le budget 2019 se caractérise par un niveau d'investissement très élevé avec notamment deux opérations d'envergure :

- La création d'une nouvelle plateforme de trois hectares d'un seul tenant aux Coquerilles (Guinnottes III) pour 1,8 million d'euros
- L'installation de l'Odyssée du Cirque à Echenans-sous-Mont-Vaudois pour 500 000 €.

L'exercice 2019 verra aussi :

- Le démarrage de la construction du nouveau pôle périscolaire des Chenevières,
- La réalisation de la liaison douce du futur parc urbain de la Lizaine pour un montant de 240 000 €
- L'extension de la zone d'activités des Champs Piot à Saulnot pour 100 000 €.

180 000 € seront alloués à des études et préparations de nouveaux projets :

- Nouvelles pistes cyclables : extension de la piste cyclable de la voie du TRAM et coulée verte en direction de Belfort.
- Etudes et acquisitions foncières pour un nouveau pôle de développement économique.

A ces importantes opérations viendront s'ajouter d'autres dépenses courantes d'investissement des différents services : politique d'habitat, aides à l'immobilier d'entreprises, renouvellement des équipements.

320 000 € financeront la poursuite des autres politiques traditionnelles :

- Politique pour l'habitat 120 000 €
- AED : 20 000 €
- Travaux bâtiment : 40 000 €
- Divers : 140 000 €

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt : une collectivité très peu endettée.

Le recours à l'emprunt pour 1 200 000 € a été opéré en 2017 et 2018. Cela a été rendu possible à cette époque en raison d'un endettement quasi nul de la CCPH. Au 31 décembre 2018, l'encours de la dette était de 1 442 505 €.

La dette pour la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt est de 55 € par habitant contre 184 € pour la moyenne des Communautés de Communes équivalentes en France.

Aucun emprunt n'est inscrit au budget 2019. La CCPH disposera des moyens pour financer sans emprunt le programme prévisionnel d'investissement 2020 à hauteur de 3 millions d'euros ainsi que celui de 2021 envisagé à 4,6 millions d'euros.

De nouveaux services pour les habitants du Pays d'Héricourt.

Durant l'année 2019 de nouveaux services ont été et vont être mis en place comme par exemple :

- Le gymnase du Champ de Foire,
- L'aménagement numérique,
- La création d'une ligne de transport en direction de l'hôpital de Trévenans,
- L'ouverture du bassin d'apprentissage de la natation scolaire.

La création de ces nouveaux services engendre des dépenses de fonctionnement estimées à hauteur de 500 000 €.

Une stratégie fiscale au service de l'efficacité.

Pour assurer le financement de ces nouveaux services et la mise en place du Haut Débit, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé de revoir à la hausse la Taxe d'Habitation pour un produit supplémentaire limité à 125 000 €.

Concrètement pour les ménages cela se traduit par un taux de 11,75 % soit 5,80 € supplémentaire par habitant en moyenne.

Outre cette rentrée financière provenant des ménages, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pourra compter sur des recettes fiscales en augmentation grâce à des bases dynamiques surtout économiques.

L'impôt économique s'élève à 2 065 085 € et la dotation d'intercommunalité a progressé de 45 524 € après cinq années de baisse successive.

Une ligne de transport en direction de l'Hôpital Médiann. Le 1^{er} juillet 2019, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt détiendra une nouvelle compétence et deviendra Autorité Organisatrice de la Mobilité.

Cela se traduira par l'expérimentation d'un nouveau service et la gestion des transports scolaires dans un cadre à définir avec la Région Bourgogne Franche Comté. La CCPH souhaitant déléguer les transports scolaires à la Région.

Le budget 2019 est construit avec la poursuite du Transport à la Demande (TAD) mais également avec la création d'une ligne en direction de l'Hôpital Médian à partir du mois de septembre 2019.

La ligne de transport en direction de l'Hôpital de Trévenans sera expérimentée durant une année. Le point de départ de cette ligne sera fixé place du Marché à Héricourt en direction de l'Hôpital via les Guinnottes.

Cette ligne fonctionnera du lundi au samedi, deux allers et retours le matin et autant l'après-midi. Le prix pour l'usager sera de 1,50 € soit 3 € l'aller et le retour. Les horaires restent à définir.

Au 1^{er} janvier 2020 une nouvelle offre de transport régulier sera proposée en direction de Belfort et de Montbéliard après un rapprochement avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité que sont le Syndicat Mixte des Transports en Commun de Belfort et Pays de Montbéliard Agglomération.

De ce fait le budget annexe du Transport intègre une nouvelle recette : le Versement Transport qui sera prélevé dès le second semestre de l'année 2019 pour financer en partie ce nouveau service.

Le Versement Transport est une taxe prélevée à hauteur de 0,30 % sur la masse salariale des entreprises, des administrations et des associations ayant plus de 11 salariés.

Trier c'est bien, mais bien trier c'est mieux !!!

Suite à de trop nombreuses erreurs de tri, le taux de refus de tri a encore augmenté et impacte directement le financement du service, afin de pouvoir garantir le tarif de votre redevance actuelle, il convient de faire baisser rapidement **le taux de vos erreurs de tri** !!!!

en résumé, pour bien faire le tri, dans le bac jaune il faut :

Ne mettre que des déchets recyclables (Papier, carton et emballages plastiques ou métalliques)



et ne surtout pas mettre :



- * les déchets les uns dans les autres, → il faut les séparer et les déposer en **VRAC**.
- * les déchets dans des sacs, dans le bac jaune c'est en **VRAC** et pas en sac!
- * les ordures ménagères → déposez les dans le bac au couvercle vert!
- * les déchets d'activité de soins à risques infectieux « DASRI ». Des box de collecte sont distribués dans certaines pharmacies, renseignez-vous auprès de votre pharmacien!
- * le verre → des conteneurs sont prévus à cet effet dans toutes les communes!



Pour tout renseignement sur les consignes de tri, vous pouvez contacter le service de collecte au 03 84 46 66 72

Nous trouverons une solution ensemble !

Le Nouveau Gymnase du Champ de Foire a ouvert ses portes

Après 18 mois de travaux, le nouveau Gymnase Intercommunal du Champ de Foire est entré en fonction le 1^{er} janvier 2019. Avec ce nouveau complexe sportif le Pays d'Héricourt est bien équipé.



Le nouveau Gymnase du Champ de Foire

Très attendu le nouveau Gymnase du Champ de Foire permet de désengorger le Centre Sportif Intercommunal André Girard et le Gymnase de la Halle Cerdan. Avec cette infrastructure, les associations sportives du Pays d'Héricourt disposent d'un nouvel outil moderne et fonctionnel.

UN COMPLEXE SPORTIF ADAPTE AUX NORMES DES COMPETITIONS REGIONALES

Conçu par le cabinet Itinéraires Architecture de Belfort, le Gymnase du Champ de Foire répond aux

exigences de toutes formes de compétitions sportives de niveau régional. Le revêtement et les tracés des différentes aires de jeux ont été réalisés par l'entreprise Art Dan de Dourdan située dans le Département de l'Essonne (91). Le revêtement de type « Combiflex Lino » est un matériau ultramoderne. Il permet, de par l'association du linoléum à un support à déformation de la surface, d'obtenir d'excellentes performances en matière d'amortissement des chocs, et autorise de ce fait des pratiques sportives de haut niveau. Cinq couches de matériaux distincts ont été posées : un film polyéthylène sur la dalle béton, une mousse polyuréthane de 15 mm, des plaques de répartition en bois de 9 mm posées en quinconce, des plaques

médium de 12 mm clipées et collées en quinconce en sens inverse de la couche précédente et pour finir une couche de linoléum de 4 mm. Le traçage des lignes des différentes aires de jeux (basket, handball, badminton, volley...) est venu parachever cette importante réalisation.

LE GYMNASSE DU CHAMP DE FOIRE EN CHIFFRES

La hauteur sous plafond est de 9 mètres dans la salle multisports. Le chauffage est assuré par une chaudière à gaz à condensation de 10 kw. Le nouveau Gymnase du Champ de Foire est équipé d'une tribune de 262 places dont six réservées aux Personnes à Mobilité réduite. La superficie globale du gymnase est de 1793,74 m². La halle de sport et la tribune disposent d'une surface de 1267,34 m². A l'entrée, un large hall d'une surface de 102,31 m² pour l'accès du public avec des toilettes. Le Gymnase du Champ de Foire comprend quatre vestiaires joueurs et deux vestiaires arbitres, une salle d'échauffement, une salle de convivialité de 28,76 m², une infirmerie de 13,80 m², un espace de rangement de 115m², des locaux techniques et un local gardien de 15,30 m² ainsi qu'un local réservé aux boulistes de 28,61 m². Le nouveau Gymnase du Champ de Foire sera ouvert aux écoles primaires durant la journée et aux clubs de sport qui ont obtenu un créneau horaire. Les locaux seront clos après 22h00 et seront entretenus de manière hebdomadaire.

TABLEAU DE FINANCEMENT

DEPENSES HORS TAXES

Etudes et Honoraires	140 000 €
Travaux	1 810 000 €
TOTAL	1 950 000 €

RECETTES HORS TAXES

Contrat Aménagement Développement Durable - Région Bourgogne Franche-Comté	201 203 €	10,32 %
Dotation Equipement Territoires Ruraux - Etat	585 000 €	30,00 %
Département de la Haute-Saône	200 000 €	10,26 %
Programme d'Actions concertées et Territoriales - Département de la Haute-Saône	156 150 €	8,01 %
Contrat Ruralité	64 000 €	3,28 %
Fond Européen Agricole Développement Rural	93 667 €	4,80 %
CCPH / AUTOFINANCEMENT	649 980 €	33,33 %
TOTAL	1 950 000 €	100 %

ÉCOLE DE MUSIQUE D'HERICOURT2, rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie - 70400 HÉRICOURT - tél. 03.84.56.73.02 - ecole.musique@payshericourt.fr**Agenda des manifestations musicales / juin à septembre 2019****AGENDA MUSICAL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE****JUIN**

Samedi 15	Audition de la classe d'orgue	Temple d'Audincourt - 16h30 - Entrée gratuite
Samedi 15	Concert orgue et orchestre. Soliste : Elise Rollin / L'orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt - Direction : Dominique Defaux	Eglise de Dannemarie - 20h30 Entrée libre
Du 18 juin au 15 juillet	Ecole de Musique : Inscriptions des nouveaux élèves pour la saison 2019/2020	
Dimanche 23	Fête de la Musique : Concert exceptionnel orgue et orchestre Soliste : Elise Rollin / L'orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt - Direction : Dominique Defaux	Eglise Saint-Christophe d'Héricourt - 18h00 Entrée libre
Samedi 22	Audition d'un ensemble de musique de chambre (groupe des adultes)	Maison de retraite Béthanie - 14h00 - Entrée gratuite
Samedi 22	Fête de la Musique : Concert d'un ensemble de trombones et de l'orchestre des élèves (1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles)	Chagey - à partir de 15 heures
Jeudi 27	Audition orchestre des adultes et ensemble de musique de chambre adultes	20h30 - Salle Jean Robein - Entrée gratuite
Vendredi 28	Audition des enfants de l'atelier chant	Salle J Robein - 19h00 - Entrée gratuite
Samedi 29	Audition de la classe de guitare (avec quelques autres instruments invités) Thème : « musiques sud-américaines »	Salle J Robein - 14h30 - Entrée gratuite
Samedi 29	Fête de la Musique : concert de l'ensemble de trombones et de l'orchestre des élèves en 1 ^{er} cycle	Verlans - Salle des Fêtes - 18h00

JUILLET

Lundi 1	Audition de fin d'année la classe de trompette	Salle Jean Robein - 18h00 - Entrée gratuite
Lundi 1	Audition de fin d'année de la classe de saxophone	19h00 - Village (à préciser) - Entrée gratuite
Mardi 2	Audition de la classe de guitare et d'un ensemble de musique de chambre	Salle Jean Robein - 19h00 - Entrée gratuite
Mercredi 3	Portes ouvertes à l'Ecole de Musique • Visite des locaux • Découverte et essai des instruments • Animations musicales • Audition de l'atelier jazz (fin d'après-midi)	16h00 - 19h00
Jeudi 4	Audition de fin d'année de la classe de clarinette	Fort du Mont-Vaudois - 18h00 - Entrée gratuite
Samedi 6	Audition de l'atelier jazz	Maison de retraite Béthanie - 14h00 - Entrée gratuite

SEPTEMBRE

Samedi 7	Stand de l'Ecole de Musique au forum des associations	La Cavalerie
Mercredi 11	Portes ouvertes • Visite des locaux • Découverte et essai des instruments	Horaires à préciser
Du 3 au 14	Ecole de Musique : Inscriptions des nouveaux élèves pour la saison 2019/2020	
Samedi 21	Concert des orchestres d'harmonie de la Ville d'Héricourt et de Vétraz-Monthoux (Haute-Savoie) dans le cadre d'un échange	La Cavalerie - 20h30 Entrée gratuite

DECEMBRE

Samedi 14	Concert d'hiver de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt	La Cavalerie - 20h30 - Entrée libre
-----------	---	-------------------------------------

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE**OPPOSITION INTERCOMMUNALE
FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS**

La taxe d'habitation de la CCPH va augmenter de 7.9% C'est ce qu'a décidé son président, F Burkhalter, lors du vote du budget 2019 . Ainsi, il est resté complètement sourd aux cris qui se sont levés dans tout le pays depuis le 17 novembre 2018. Stop aux taxes et aux augmentations d'impôts, pour des salaires et des retraites décentes !!! Rien ne justifiait cette augmentation des impôts locaux. Même pas le retard pris pour installer la fibre optique. Nous serons les derniers servis dans notre département.

De la même manière, si nous prenons comme un progrès, la mise en place « expérimentale »

d'une navette à la demande, pour rejoindre l'hôpital NFC, sur ce dossier aussi, nous accusons un retard important par rapport aux villes de l'aire urbaine. Nous sommes toujours les seules à ne pas bénéficier d'une offre de transport régulière entre Héricourt et les villes de l'aire urbaine. Sur les orientations générales, si nous en partageons certaines, nous sommes plus que dubitatifs sur l'émergence d'un multiplex cinéma sur Echenans sous Mont Vaudois. Le président de la CCPH déclare qu'il est prêt à mettre un million d'euros sur la table pour que cela se fasse. Il nous semble qu'il y a d'autres priorités

et l'aire urbaine n'a pas besoin d'un multiplex supplémentaire et en plus, à l'extérieur de la ville. Si l'on doit prendre sa voiture pour aller au cinéma quand on habite Héricourt, on peut aller directement à Belfort, à Montbéliard ou Audincourt. Stop à l'étalement urbain ! Pour autant, nous n'écarterons pas l'hypothèse d'un cinéma sur notre commune. Mais c'est d'un autre projet qu'il s'agit, plus modeste, dans des locaux disponibles sur Héricourt (il y en a beaucoup) avec une programmation et une démarche différentes.

Apprendre à bien nager

Construction commencée au mois d'octobre 2017, le nouveau bassin d'apprentissage de la natation scolaire sera opérationnel pour la rentrée des classes du mois de septembre 2019.



Le bassin d'apprentissage vu du Ciel

Le nouveau bassin est dédié à l'apprentissage de la natation scolaire pour les enfants des écoles primaires du Pays d'Héricourt et pour les élèves de 6^{ème} du Collège Pierre et Marie Curie. Le projet porte sur une surface globale de 852,12 m². L'équipement a été conçu avec deux bassins distincts en acier inoxydable, l'un de 9m X 9m et l'autre de 12,60m X 6,40 m avec une profondeur de 1,25m pour chacun. Le Hall d'entrée fait office

d'accueil et de sas, sa superficie sera de 33,41 m². 53,64 m² sont dédiés pour des bureaux, vestiaires et infirmerie.

DEUX BASSINS EN ACIER INOXYDABLE

Les vestiaires sanitaires où les enfants se changeront ont une superficie de 218,22 m². Le hall bassin représente avec 497,86 m² plus de la moitié de l'établissement. La galerie technique et le bassin tampon comptent

301,10 m². 48,99 m² sont réservés aux locaux techniques. La charpente est métallique et repose sur une structure béton, la couverture est en bac acier.

Le Bassin d'apprentissage de la natation scolaire est un programme à 1,6 million d'euros, une dépense subventionnée à 80 %. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt finance ce projet à hauteur de 20 % soit 330 000 €.

Un nouveau parking à la Maison de la Formation

Réalisée en 2016 dans l'ancienne villa Bretegnier, la Maison de la Formation peut accueillir simultanément 200 stagiaires. La création d'un nouveau parking était indispensable.



Parking de la Maison de la Formation

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui est propriétaire des lieux a décidé de la construction d'un parking pour offrir une solution adaptée de stationnement aux usagers du site. Le parking a été achevé de construire à la fin du mois de mars 2019. Il compte 30 places de stationnement dont une place pour les Personnes à Mobilité Réduite. Un emplacement a été réservé aux 2 roues et un abri à vélo a été construit. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Roger Martin de Belfort pour un montant de 125 000 € HT, 18 250 € de subventions versées par le FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) ont contribué au financement de cette réalisation.

La nouvelle zone d'activités des Coquerilles

La réalisation de la nouvelle zone d'activités des Coquerilles a commencé avec la création d'une plateforme de 3 hectares d'un seul tenant. Elle est implantée dans le prolongement des Guinnottes II, en bordure de la deux fois deux voies.

Cette première plateforme de la nouvelle zone d'activités des Coquerilles est actuellement le projet phare de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt en ce qui concerne son développement économique.

Une étude de faisabilité a été conduite, elle n'a révélé aucune contrainte environnementale et aucune présence archéologique susceptible d'entraver ce projet.

L'aménagement de cette plateforme a débuté au mois de février 2019 sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Delplanque et Associés. Les travaux de terrassement ont été effectués par la filiale belfortaine de l'entreprise Roger Martin.

UNE PLATEFORME DE 3 HECTARES REALISEE AU MILLIMETRE PRES

Ces travaux ont consisté principalement en la création d'une terrasse par différentes opérations de nivelage. Il a été nécessaire pour les mener à bien de procéder à plusieurs tirs de mines afin de disloquer la roche du sol et permettre aux engins de progresser plus rapidement dans l'exécution de leur tâche. Onze engins lourds ont été employés à la réalisation de ce chantier, dont notamment une pelle mécanique hydraulique de 70 tonnes équipée d'un godet d'une capacité de 4 m³, soit environ 2 tonnes de matériaux déplacés et chargés à chaque pelletée. Pour obtenir le meilleur résultat, toutes les opérations de



Les Coquerilles : les engins de l'entreprise Roger Martin

terrassement ont été conduites au millimètre près avec deux bulldozers de 30 tonnes équipés de système de commande 3D avec navigation GPS.

1,8 MILLION D'EUROS D'INVESTISSEMENT

Cet important travail de nivelage s'est achevé à la fin du mois d'avril 2019 et a matérialisé la première phase de réalisation de la nouvelle zone d'activités des Coquerilles. Les travaux de la deuxième phase du projet ont commencé, ils consistent en la mise en place des réseaux de la plateforme : eau, électricité, gaz et haut débit internet. Ces opérations

terminées la plateforme pourra être livrée à la disposition des entreprises désireuses de s'installer et de se développer sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Achevée, cette première plateforme de la nouvelle zone d'activités des Coquerilles disposera des nombreux atouts dont profitent les Guinnottes I et II, accessibilité, visibilité et proximité des grands axes de circulation.

Le coût de la réalisation de ce projet d'envergure est de 1,8 million d'euros dont 1,250 million d'euros ont été dépensés pour les travaux déjà engagés.

Commencés à la fin du mois de janvier 2019, les travaux de terrassement d'une plateforme de 3 hectares dans la zone d'activités des Coquerilles se sont achevés au mois de Mai 2019 pour un montant de 1,8 million d'euros. Les travaux de mise en place des réseaux, eau électricité, gaz et haut débit internet ont commencé. Avec la nouvelle zone d'activités des Coquerilles, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt entend poursuivre son développement économique en faveur de l'emploi.

10 000 m² pour l'Odyssée du Cirque

Installé aux Guinnotes II depuis le 28 novembre 2018, l'Odyssée du Cirque s'implantera définitivement au mois d'octobre 2019 sur une nouvelle plateforme de 10 000 m² en cours de construction à Echenans-sous-Mont-Vaudois.



Implantation Odyssée du Cirque

L'Odyssée du Cirque est une école de cirque qui forme à de nombreuses disciplines : jonglerie, acrobatie, trapèze, trampoline... En période scolaire, l'école propose des ateliers hebdomadaires et durant les vacances elle organise des stages à la semaine ainsi que des journées découverte.

L'ODYSSÉE DU CIRQUE REBONDIT ET ENTAME UNE NOUVELLE VIE DANS LE PAYS D'HERICOURT

Régulièrement des spectacles de cirque sont programmés sous ses chapiteaux et très fréquemment ses artistes interviennent en de multiples circonstances : fêtes, anniversaires, animations déambulatoires... Ce déménagement dans le Pays d'Héricourt est l'occasion pour l'Odyssée du Cirque de poursuivre ses activités mais aussi de lancer un

projet ambitieux et unique dans la Région Bourgogne Franche-Comté. Un projet qui vise à la création d'un centre de formation professionnelle spécialisé dans les métiers du cirque. Ce projet ambitieux a reçu le soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté. Par ailleurs son implantation en Pays d'Héricourt permettra à très court terme de relancer des activités qui avaient été mises de côté pendant deux années dont notamment des interventions, en direction des entreprises et des centres d'apprentissages professionnels, qui visent à renforcer la cohésion de groupe et à apporter la confiance en soi.

UNE PLATEFORME DE 10 000 m²

Malgré le départ de Bavilliers, les 270 élèves qui suivaient avec assiduité les cours sont restés fidèles à l'Odyssée

du Cirque et la nouvelle plateforme de 10 000 m² qui est en cours de construction sur les communes d'Echenans et de Brévilliers devrait permettre de séduire de nouveaux élèves originaires du Pays d'Héricourt.

Les études de sol ont été réalisées par l'entreprise d'ingénierie ALIOS basée aux Guinnotes et les prescriptions archéologiques ont été effectuées par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). Le cabinet héricourtois de maîtrise d'œuvre Delplanque et Associés a élaboré un projet d'aménagement qui a reçu la validation technique de l'Odyssée du Cirque pour l'installation de ses trois chapiteaux avec les équipements dédiés. Sont notamment prévus, un parking de 46 places, une aire de retournement pour bus et un accès piétonnier joignant la zone d'activités commerciales des Guinnotes II. Le site sera entièrement clôturé. Après appel d'offre, l'entreprise ROGER MARTIN s'est vu attribuer le marché pour réaliser le terrassement. Les travaux qui ont commencé au mois de mai 2019 sont prévus d'être achevés au mois de septembre 2019. Le déménagement de l'Odyssée du Cirque est prévu dans le courant du mois d'octobre 2019. Le coût de l'opération est estimé à 426 000 € HT. Le financement de cette opération devrait être subventionné à hauteur de 60 %.

L'Odyssée du Cirque, centre dédié à la formation des arts du Cirque qui a déménagé de Bavilliers le 28 novembre 2018 et qui est provisoirement installé aux Guinnotes II sera définitivement implanté au mois d'octobre 2019 sur une plateforme de 10 000 m² à Echenans-sous-Mont-Vaudois que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt mettra à disposition de l'association.

Le succès du guidon !

Ouverte au public depuis plus de six mois, la piste cyclable de l'ancienne voie du Tram connaît une attractivité grandissante auprès des habitants du Pays d'Héricourt. Un succès au service d'une nouvelle mobilité.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé de développer sur son territoire un réseau de piste cyclable dans le but de favoriser les déplacements doux. Afin de matérialiser cette décision, la CCPH a mis en œuvre un schéma de voies cyclables à l'échelle de son territoire.

LA PISTE CYCLABLE DE LA VOIE DU TRAM, 224 000 € D'INVESTISSEMENT.

La création de la piste cyclable sur l'ancienne voie du Tram, sur une longueur de 4 253 mètres est la première opération concrète de ce projet de pistes cyclables intercommunales. Cette première piste qui longe la Lizaine, commence dans le prolongement de la rue de la Promenade à Héricourt et se termine au lieu-dit « la Mouteille » au niveau du pont agricole de la déviation à hauteur des villages de Couthenans et de Luze. La piste est dotée de cinq entrées et autant de sorties. L'accès de la piste est réservé aux piétons, cyclistes et rollers. Les agriculteurs riverains y ont accès pour la desserte de leurs parcelles. La piste est interdite aux automobiles, motocyclettes et quads. Tout le long de la piste, à intervalles réguliers, des bancs ont été installés et des arbres plantés.

Pour rappel les travaux ont été effectués par l'entreprise CLIMENT TP pour un coût total de 224 000 €. Cette dépense a été subventionnée à hauteur de 70 %. La charge financière



La piste Cyclable

pour la CCPH et les communes concernées s'est élevée à 67 200 € soit 30 % du coût total.

UNE PISTE TRES FREQUENTEE, DES REGLES A RESPECTER.

Depuis son ouverture au public, le vendredi 05 octobre 2018, la fréquentation de la piste cyclable par les usagers du Pays d'Héricourt n'a cessé de croître. Les week-ends ensoleillés voient défiler des dizaines de cyclistes et de marcheurs. Cette fréquentation importante démontre s'il en était besoin l'utilité de cette belle réalisation. Toutefois cette forte fréquentation implique que tous les usagers respectent les règles les plus élémentaires de la circulation afin d'éviter toutes formes d'accidents. Les cyclistes doivent circuler sur la droite

de la piste et adapter leur vitesse à la densité du trafic. Les piétons qui sont prioritaires doivent éviter de se déplacer en groupe compact et doivent laisser suffisamment de place aux cyclistes pour leur permettre de croiser ou de dépasser. Il est par ailleurs recommandé aux cyclistes de prévenir de leur arrivée au moyen de leur sonnette. Les animaux de compagnie et notamment les chiens sont autorisés à fréquenter la piste, toutefois ils doivent impérativement être tenus en laisse par leur maître. Tout manquement à cette règle est susceptible d'être sanctionné par une contravention, tous les chiens sont gentils mais toutes les morsures sont douloureuses et toutes les chutes à bicyclette sont dangereuses.

FINANCEMENT VOIE DU TRAM

DEPENSES HORS TAXES		RECETTES		Taux
Etude Schéma Local	14 000 €	DSIL (contrat de ruralité)	78 400 €	35 %
Travaux	170 000 €	Région Bourgogne Franche Comté	44 800 €	20 %
Maîtrise d'œuvre	16 800 €	Département Haute-Saône	33 600 €	15 %
Imprévus	23 200 €	CCPH et Communes	67 200 €	30 %
TOTAL	224 000 €	TOTAL	224 000 €	100 %

L'entreprise Hervé Bortolotti investit 1 million d'euros à Bussurel

L'entreprise de travaux publics Hervé Bortolotti a réhabilité dans la zone industrielle de Bussurel une friche artisanale sur laquelle elle a construit 1 360 m² de cellules artisanales proposées à la location.



*Hervé Bortolotti
devant son hôtel d'entreprise*

Implantée à Semondans depuis 1996, l'entreprise de travaux publics Hervé Bortolotti cherchait depuis une dizaine d'années des terrains pour se développer et stocker du matériel. En 2016, c'est à Bussurel, sur la zone industrielle à la sortie de village en direction de Montbéliard que l'entreprise trouve son bonheur.

UNE FRICHE ARTISANALE DE 9700 M² REHABILITEE.

9 700 m² de friche artisanale étaient disponibles à la vente. Bien située, au cœur de l'Aire Urbaine cette plateforme a retenu l'attention de l'entreprise Bortolotti.

Sur cette parcelle se trouvaient un monticule de gravats de différentes nature et deux hangars à l'abandon ouverts aux quatre vents. Après avoir

traité avec ses propres moyens le problème constitué par les gravats, l'entreprise Hervé Bortolotti s'est attelée à la rénovation des deux hangars, l'un d'une surface de 1 000 m² l'autre d'une surface de 3 600 m². Réhabilitation faite, le plus petit des hangars a été loué à l'entreprise voisine Laser Evolution. Le plus grand a été quant à lui transformé en un hôtel d'entreprises composé de six cellules distinctes les unes des autres.

L'entreprise Hervé Bortolotti s'est chargée de la réalisation des travaux de terrassement, de voirie et de réseaux divers. Toutes les cellules de l'hôtel d'entreprises disposent de l'eau courante, d'un système d'assainissement, de l'électricité, d'un accès au téléphone et à Internet.

UN HÔTEL D'ENTREPRISES A BUSSUREL

Toutes les cellules sont accessibles aux transports poids-lourds, en effet toutes sont équipées de portes électriques à ouverture séquentielle suffisamment larges et hautes pour accueillir toutes les gabarits de véhicule. Aussi chaque cellule dispose d'une entrée individuelle à l'usage du personnel. Les sols des six cellules ont été réalisés avec une chape de béton lisse.

Pour réaliser cette réhabilitation les plus beaux matériaux ont été employés et les travaux d'isolation du bâtiment ont été particulièrement soignés afin d'offrir les meilleures conditions de travail aux entreprises locataires.

L'accès à l'hôtel d'entreprises se fait par un grand portail électrique. Chaque employé des différentes entreprises locataires sera équipé d'un badge qui lui autorisera l'entrée du site.

Un dispositif de caméra de surveillance a été installé et permet d'assurer la sécurité du site dans son intégralité.

Pour l'heure trois cellules sont achevées et peuvent entrer en service, deux sont d'ores et déjà réservées. Actuellement, l'entreprise Bortolotti termine les sols des trois cellules restantes et entreprend la réalisation de l'entourage de l'hôtel d'entreprise. La construction prochaine d'un bâtiment est programmée pour abriter le logement d'un gardien.

Très prochainement, Hervé Bortolotti compte déménager le siège social de son entreprise pour venir l'installer dans la zone industrielle de Bussurel.

L'entreprise de Travaux Publics Hervé Bortolotti a fait l'acquisition d'une friche artisanale d'une surface de 9 700 m² dans la zone industrielle de Bussurel. Après avoir débarrassé la plateforme de ses gravats l'entreprise Bortolotti a réhabilité les deux hangars existants. Dans le plus grand hangar elle a créé un hôtel d'entreprise de 3 600 m² comprenant six cellules à louer. Ce beau et grand projet a nécessité un investissement d'un million d'euros.

Construction d'un Pôle Péri-scolaire Intercommunal au Quartier des Chenevières.

Au Quartier des Chenevières, un bâtiment sera construit pour accueillir le Pôle Péri-scolaire qui est actuellement installé dans les locaux du Groupe Scolaire Robert Ploye. Le coût des travaux estimé à 500 000 €uros sera subventionné à 80 %.

Installé depuis le 06 janvier 2014 au groupe scolaire Robert Ploye, où des salles de classes inutilisées ont été aménagées en salle de restauration et en salle d'activités, le Pôle Péri-scolaire Intercommunal propose un accueil matin, midi et soir à 330 élèves. Pour l'heure ce pôle péri-scolaire est fermé les mercredis et les vacances scolaires.

Les enfants qui le fréquentent viennent de l'école maternelle Louise Michel, et des groupes scolaires Robert Ploye et Gustave Poirey.

DES PÔLES PERISCOLAIRES SATURÉS

Du temps de midi, le Pôle Péri-scolaire de l'école Robert Ploye est au maximum de ses capacités. Saturé il n'offre pas les meilleures conditions d'accueil pour les enfants qui ont besoin durant cette pause déjeuner, de place, de temps et de calme.

Le Pôle Péri-scolaire du groupe scolaire Grandjean et le Pôle Péri-scolaire Cadet Rousselle connaissent eux aussi des difficultés d'accueil durant la pause de midi. La construction d'un Pôle Péri-scolaire au quartier des Chenevières à proximité du groupe scolaire Robert Ploye permettra de soulager l'accueil du temps de midi pour l'ensemble des Pôles Péri-scolaires situés à Héricourt. Par ailleurs, ce nouveau Pôle Péri-scolaire pourrait apporter une réponse à la saturation du Groupe Scolaire Grandjean, les enfants de Bussurel –



Vyans-le-Val déjà transportés en bus pourraient y être transférés

UN PROJET A 500 000 €

Le bâtiment du nouveau Pôle Péri-scolaire sera construit sur une parcelle située au Quartier des Chenevières, à proximité immédiate du groupe scolaire Robert Ploye. Ce terrain sera cédé gratuitement par la Ville d'Héricourt à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Cette construction sera le dernier projet inscrit par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt dans le Programme d'Action Concertée Territoriale (PACT) signé avec le

Département de la Haute-Saône pour la période 2014 – 2019. Grâce à ce contrat, le montant de ce projet qui est estimé à 500 000 €uros sera subventionné à 80 % par l'Europe, l'Etat, la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département de la Haute-Saône.

Ce nouveau bâtiment disposera d'une surface utile de 300 m², il comprendra notamment, une salle de restauration, une cuisine, plusieurs salles d'activités et des sanitaires appropriés... A l'extérieur, une cour sera aménagée et offrira des espaces de jeux.

Un nouveau Pôle Péri-scolaire sera prochainement construit par la CCPH, au Quartier des Chenevières, à proximité immédiate du groupe scolaire Robert Ploye, sur un terrain cédé gratuitement par la Ville d'Héricourt. Ce projet à 500 000 € sera subventionné à 80 %, il permettra de soulager le temps de midi les Pôles Péri-scolaires Cadet Rousselle et Eugène Grandjean qui sont surchargés.

Concours de Trompette et Concert de Gala

Les 9 et 10 février 2019, l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt a organisé un concours de trompette ouvert aux musiciens de tout le Grand Est.

En clôture de ce concours, un concert de gala exceptionnel de l'OSM Brass.



Alexis Demailly, soliste à l'Opéra de Paris

A l'initiative de Pascal Bouton, professeur de trompette, l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt a organisé un concours de trompette à l'échelle du Grand Est. Ce concours s'est adressé à des élèves de tous les niveaux, même aux élèves de premier cycle, cette particularité a déterminé le caractère original de cette rencontre musicale.

47 PARTICIPANTS POUR UN CONCOURS D'EXCELLENCE

Quarante-sept élèves trompettistes provenant des conservatoires ou écoles de musique de Lure, Thann, Mulhouse, Colmar, Hérimoncourt, Mandeuve, Exincourt, Tremblay, Cergy, Metz, Reims, ont participé à la première édition de ce concours.

Les élèves ont été auditionnés par un jury composé de deux solistes virtuoses de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, Alexis Demailly et Nicolas Chatenet. L'un et l'autre n'ont pas manqué de souligner l'excellent niveau de l'ensemble des participants. Tous les élèves concourants ont bien retenu la maxime de l'un des professeurs « Un concours musical n'est pas une confrontation entre candidats mais une confrontation avec soi-même » et c'est ainsi que tous ont donné le meilleur. Les élèves lauréats du concours dans leurs différentes catégories respectives sont les suivants : Romain Legendre, Elsa Vouagnet, Lucy Jeannerot, Tristan Jeannot, Coralie Senecot et Aurore Senecot.

UN CONCERT DE GALA A COUPER LE SOUFFLE

Le Concours de Trompette du Grand Est a été clôturé à la Cavalerie par un

concert de l'Orchestre Symphonique de Mulhouse Brass (cuivre). Ce concert organisé par Musiques en Pays d'Héricourt avec le soutien de la ville d'Héricourt et de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a constitué un pur moment de bonheur pour les auditeurs venus nombreux. Des trompettes, des trombones, des cors, des tubas et des percussions pour un programme musical de haute volée, avec des standards à la renommée internationale : Flowerdale, Toulouse, West Side Story, Concerto for Trumpet, a Musical Toast...

Les deux solistes de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, Alexis Demailly et Nicolas Chatenet ont démontré à l'occasion de plusieurs solos leur indéniable talent. Un concert exceptionnel avec un programme riche et varié aux sons des cuivres.

Quarante sept élèves trompettistes ont participé les 9 et 10 février 2019 au premier concours de trompette du grand Est. Créé à l'initiative de Pascal Bouton, professeur à l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt, ce concours d'un niveau relevé a gagné l'admiration d'Alexis Demailly et de Nicolas Chatenet membres du jury et solistes trompettistes de l'Orchestre de l'Opéra de Paris. Aussi, ce concours a fait la fierté de Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui a assisté sur ces deux journées à l'ensemble des auditions. Un concert de Gala de très haute tenue, donné par l'Orchestre Symphonique de Mulhouse Brass, a clos ces deux journées musicales.

La Grande Fête des Jeux

Les amoureux des jeux se sont retrouvés à la Cavalerie le samedi 23 mars pour célébrer la sixième édition de la manifestation « Enjouez-vous ! ». Une participation record avec plus de 1 200 joueurs.

La Cavalerie s'est une nouvelle fois transformée en une immense salle de jeux ouverte à toutes les générations. Une grande Fête du jeu organisée par la Médiathèque Intercommunale François Mitterrand.

HUIT ESPACES DE JEUX EN LIBRE ACCÈS

Cette manifestation ludique a permis de découvrir et de tester une multitude de jeux répartis sur plusieurs espaces. Tous les jeux ont été mis librement et gratuitement à la disposition des joueurs. Des animateurs spécialisés étaient présents pour accompagner et conseiller les visiteurs dans tous les espaces qui étaient au nombre de 8 et dont voici le détail, jeux de plateau, jeux en bois, jeux de construction, jeux vidéo, espace petite enfance, espace brico's jeux, espace Nintendo Labo et espace Room, « l'appartement du Geek ».

UNE PREMIÈRE, LA MATINÉE TOURNOI

Cette sixième édition de la manifestation « Enjouez-vous » a vu l'expérimentation réussie de la « Matinée Tournoi ». De multiples tournois ont été organisés entre 10h et 12h dans différents espaces. Dans l'espace jeux vidéo, les joueurs se sont affrontés dans un duel sportif au frisbee sur un terrain rectangulaire avec Windjammers sur Sony PS4. Sur console Nintendo Switch les participants ont joué à



Espace de jeux de construction pour les plus petits

éjecter leurs adversaires avec le jeu Super smash ultimate.

Plus calmes, les tournois de jeux de plateau ont vu la victoire de joueurs stratèges. Avec le jeu lièvres et renards, les joueurs devaient conduire les lièvres à leur gîte sans perte. Le jeu Orbis proposait quant à lui de concevoir, tel un dieu, un monde viable.

Pour les adeptes des jeux physiques, des tournois de jeux d'adresse ont été organisés, avec le jeu Perplexus rookie, les joueurs devaient faire parcourir le plus vite possible une bille dans un labyrinthe 3D contenu dans une sphère. Pour les plus

téméraires, des courses d'échasses, un parcours chronométré sur des échasses adaptées à toutes les tailles. Les résultats des différents tournois ont été proclamés à 14h30 et de nombreux lots ont été distribués.

Toute la journée les joueurs ont pu se restaurer à loisir. Une buvette ouverte de 10h à 19h a proposé des crêpes sucrées... Avec le Food truck « Le char à bia » les joueurs ont pu se restaurer de 11h30 à 14h30, au menu des sandwiches chauds et froids, des crudités, des produits locaux...

**LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE FRANÇOIS MITTERRAND
VOUS DONNE RENDEZ-VOUS POUR SA PROCHAINE MANIFESTATION :
ENLIVREZ-VOUS !**

DIMANCHE 06 OCTOBRE 2019 DE 09H00 À 17H00

RENSEIGNEMENT : 03 84 46 03 30

La Randonnée de la Lizaine.

La vingt-septième édition de la Randonnée de la Lizaine organisée par le Cyclo Club de Couthenans se déroulera le 15 septembre 2019.

Trois parcours de 30, 60 et 90 kilomètres sont proposés aux participants.



Savoie à la Chapelle d'Abondance. Régulièrement le club planifie des sorties locales de randonnées à la demi-journée en semaine et en fin de semaine avec un accueil de toutes les personnes désireuses de découvrir le cyclotourisme en club.

LA RANDONNEE DE LA LIZAINE

Chaque année le club organise « La Randonnée de la Lizaine ». Programmée le dimanche 15 septembre 2019, la vingt-septième édition de cette manifestation sportive est ouverte à toutes et à tous. Elle s'adresse aux licenciés des clubs des autres fédérations du vélo, aux familles, aux rouleurs indépendants de l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt mais aussi aux cyclistes et touristes étrangers. Trois parcours de 22, 63 et 94 kilomètres sont proposés aux participants. Ces itinéraires sont tracés en utilisant les parcours de cyclotourisme qui ont été mis en place par le Conseil Départemental de la Haute-Saône. L'accueil et les inscriptions se font à la salle Charlie Chaplin à Couthenans. Des ravitaillements sont prévus sur les trois parcours. Une tombola est organisée à l'arrivée et chaque participant repart avec un cadeau souvenir. Au bout de l'effort un repas sur réservation est proposé aux participants, aux accompagnateurs et aux habitants de Couthenans et des environs.

Le Cyclo club de Couthenans est affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT). Le club compte 23 adhérents tous licenciés à la FFCT. Les activités du club sont multiples et variées.

LE CYCLO CLUB DE COUTHENANS UNE ASSOCIATION SPORTIVE TRES ACTIVE

Les adhérents du club participent aux nombreuses randonnées cyclistes qui sont organisées par les

clubs de Haute-Saône, de Franche-Comté et des régions voisines. Régulièrement des sorties à thèmes sont programmées sur un ou plusieurs jours.

Ces dernières années, le club a participé à de nombreuses manifestations sportives comme par exemple « Toutes à Strasbourg » une randonnée itinérante qui visait à promouvoir le sport féminin par la Fédération Française de Cyclotourisme. En 2017, 9 licenciés du Cyclo Club de Couthenans ont disputé la Grande Traversée du Jura et ont effectué au mois de juillet 2018 un séjour d'entraînement en Haute-

La Randonnée de la Lizaine - 15 SEPTEMBRE 2019

Pour participer à cette randonnée inscrivez-vous soit :

- par courriel : Cyclo.Couthenans@free.fr
- par téléphone aux: 03 84 27 48 80 / 06 81 72 83 41 ou 06 83 71 65 88
- par courrier à l'adresse : 12 rue du champ des peignes - 70400 SAULNOT
- sur place à la salle communale "Charlie Chaplin" de Couthenans (70400)

Choreia enflamme la Cavalerie !

La pétillante comédie musicale « Hairspray » présentée à la Cavalerie par le chœur Choreia a enivré de musique et de danse un public enchanté. Un pur moment de bonheur.

Sur trois journées, les 17, 18 et 19 mai, 2 500 personnes du Pays d'Héricourt et des environs se sont déplacées pour applaudir et admirer les jeunes acteurs du chœur Choreia. Une fois encore, les jeunes artistes ont enflammé les planches et remporté, un immense succès auprès du public avec la comédie musicale « Hairspray ».

UN SPECTACLE EBLOUISSANT

Leur prestation artistique, jugée digne des plus grandes scènes, a fait l'objet d'applaudissements retentissants. Une reconnaissance amplement méritée qui consacre des semaines et des centaines d'heures de travail, de répétitions acharnées sous la direction de leur mentor Dominique Defaux.

Pour ces trois représentations, le Chœur Choreia était accompagné des musiciens du Swing Jazz Orchestra du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Belfort. Un Orchestre flamboyant aux sonorités festives et entraînant placé sous la direction de Julien Lhulier.

La mise en scène brillantissime et très rythmée a été assurée par Dominique Defaux qui était assisté pour l'occasion de Maud Morillon. Un spectacle qui a profité du talent pour l'éclairage de Gérard Pascal et de celui de Denis Naegely pour le son.



Les jeunes acteurs du Chœur Choreia à la Cavalerie

CHOREIA AU SERVICE D'UN CONTE PROGRESSISTE

La comédie musicale « Hairspray » qui a été jouée par Choreia ressuscite les années 1960 faussement naïves, pétillantes et sucrées des Etats-Unis ségrégationnistes où, derrière les sourires appuyés du rêve américain, se cachent de vrais débats de société comme le racisme, l'intolérance et le conflit qui oppose les conservateurs et les progressistes au sujet de l'intégration des personnes de couleur. La musique, la danse et l'humour deviennent alors des instruments pour exprimer l'esprit

de rébellion et communiquer les valeurs qui sont les piliers essentiels de la démocratie.

UNE PREMIERE PARTIE TRES BURLESQUE

En première partie, la troupe des « Burlesques » de l'atelier chanson a présenté son nouveau show. Un show vraiment très chaud qui ne fut pas moins magnifique : « Les Burlesques sont rocks (ou presque !) ». Un voyage très rock'n'roll, dans les années 1980, à la manière de ces fous chantants si appréciés du public. Beaucoup de joie, de rire et pas du tout de pleurs.

Héricourt animation

Fête Nationale

Samedi 13 Juillet 2019

BAL POPULAIRE

Place de la Mairie

de 19h00 à 22h00 et de 23h00 à 02h00

DISTRIBUTION DE LAMPIONS

Place de la Mairie à partir de 21h30

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Place de la Mairie au Stade de la Lazine

Départ 22h00

FEU D'ARTIFICE

Stade de la Lazine

à 22h30

Héricourt Associations

Vie Associative

FORUM

des

ASSOCIATIONS

Samedi 07 Septembre 2019

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30 - LA CAVALERIE

Reservations au 03 84 14 80 00

Héricourt culture

Patrimoine

Les Journées

du Patrimoine

Temple - Tour du Château - Eglise

Musée Nival - Fort du Mont Vaudois

21 & 22 Septembre 2019

Reservations au 03 84 14 80 00

Fit'Form vous invite au

5^{ème} Salon Gastronomique

Les Délices

des Papilles

Samedi 02 Novembre

10h00 à 22h00

Dimanche 03 Novembre

10h00 à 18h00

Entrée Libre

Héricourt

La Cavalerie

LES TERRASSES DE L'ÉTÉ

Les CycloTrons



Variété

SAMEDI 08 Juin 2019

Byans ■ Place des Cosses ■ de 20h à 23h

Burren Sons

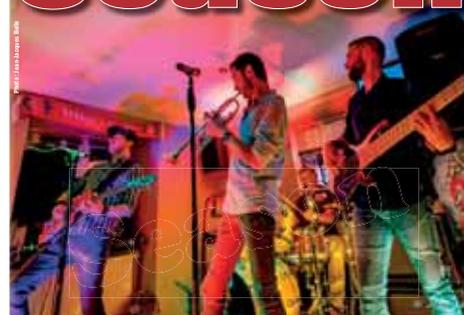


IRISH CELTIC FUN

VENDREDI 21 JUIN 2019

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Season



Pop - Rock

SAMEDI 29 JUIN 2019

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Cap'taine Jack



ROCK CELTIQUE

SAMEDI 6 JUILLET 2019

Bussurel ■ Salle du Moulin ■ de 20h à 23h

French Acoustic Music



VARIÉTÉ - CHANSON FRANÇAISE

SAMEDI 20 JUILLET 2019

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Monsieur Bosseigne



Early Rock'n'Roll

SAMEDI 27 JUILLET 2019

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h



PASSAGE À HÉRICOURT ET TAVEY

Vendredi 12 juillet 2019

Septième étape du Tour de France :

BELFORT - Chalon-sur-Saône - 230 kilomètres

*Animations organisées par Groupama à partir de 10h00
et toute la journée - Place Anatole France.*

En cas d'intempérie, repli vers la Salle Wissang.

- Cette étape sera la plus longue du Tour, avec ses 230 km au compteur. Son profil en fait un terrain de jeu pour sprinteurs.
- Le passage de la caravane est prévu à 9h38 à Héricourt et à 9h43 à Tavey.
- Les coureurs sont attendus pour 11h38 à Héricourt et 11h43 à Tavey.
- La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits le long de la Route Départementale 683 sur tout le territoire de la Commune nouvelle d'Héricourt.
- Sont concernés : le Faubourg de Belfort, l'Avenue Léon Jouhaux, la rue du Général de Gaulle, la rue de Lattre de Tassigny, le Faubourg de Besançon et la rue Marcel Dury (Tavey)
- La route sera barrée et les accès interdits à toutes les voies donnant sur cet axe le vendredi 12 juillet 2019 de 08h00 à 14h00.